

## Contrat d'utilisation

### Contrat d'utilisation

Le présent contrat (le « *Contrat d'utilisation* ») est rédigé en anglais ainsi que dans d'autres langues. En cas de divergence entre les différentes versions, la version anglaise prévaut.

Version du : 29 avril 2026

#### Dispositions générales

Le présent contrat est passé entre l'Utilisateur et :

1. Bitvavo B.V. (« *Bitvavo* »), une *private limited liability company* (société à responsabilité limitée), constituée aux Pays-Bas (numéro d'immatriculation à la Chambre de commerce 68743424), dont le siège est sis Keizersgracht 281, 1016ED Amsterdam, Pays-Bas, et
2. Bitvavo Custody B.V. (« *Bitvavo Custody* »), une *private limited liability company* (société à responsabilité limitée), constituée aux Pays-Bas (numéro d'immatriculation à la Chambre de commerce 80118844), dont le siège est sis Keizersgracht 281, 1016ED Amsterdam, Pays-Bas,

et régit les conditions générales d'utilisation des Services (tels que définis dans les présentes) fournis par Bitvavo ou ses Affiliés aux Utilisateurs. Bitvavo Custody est une partie uniquement en ce qui concerne le Service de lending et la Facilité de Trading sur marge.

Bitvavo est agréée par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (*Autoriteit Financiële Markten - AFM*), sous le numéro d'enregistrement 41000010, en tant que prestataire de services sur crypto-actifs, conformément au Règlement (UE) 2023/1114 sur les marchés de crypto-actifs, tel que modifié ou complété (Règlement MiCA), et elle est autorisée à fournir des services d'exploitation d'une plateforme de négociation de crypto-actifs, des services de conservation et des services de transfert de crypto-actifs.

Bitvavo Custody n'est pas réglementée par le Règlement MiCA ou par aucune autre législation européenne du secteur, n'est pas un prestataire de services sur crypto-actifs et n'est pas soumise à la surveillance de l'AFM ou d'aucune autre autorité.

Le Service de lending, la Facilité de Trading sur marge, le Service de garantie de prix et le Service de staking ne sont pas réglementés en vertu du Règlement MiCA. Cela signifie que les Utilisateurs peuvent ne pas disposer des mêmes droits et protections prévus par le Règlement MiCA lorsqu'ils utilisent ces Services.

Le présent Contrat d'utilisation s'applique à tous les Utilisateurs des Services. En ouvrant un Compte et en utilisant l'un des Services proposés, l'Utilisateur accepte le présent Contrat d'utilisation. Les Utilisateurs doivent lire attentivement l'intégralité du Contrat d'utilisation avant d'utiliser les Services.

Le Contrat d'utilisation doit être lu conjointement avec toutes ses annexes (les « *Annexes* ») et les documents suivants qui sont disponibles sur le site web de Bitvavo et contiennent des informations importantes :

[la Déclaration sur les risques ;](#)

[les Règles de négociation ;](#)

(collectivement désignés les « *Documents connexes* »).

Les termes commençant par une majuscule qui sont utilisés et qui ne sont en aucune manière définis dans le présent Contrat d'utilisation, les Annexes ou les Documents connexes auront la signification qui leur est attribuée dans les Définitions clés ci-dessous. En cas de conflit entre les dispositions du présent Contrat d'utilisation et les Documents connexes, les conditions des Documents connexes prévaudront, sauf indication écrite contraire.

Le Contrat d'utilisation comprend également des Annexes applicables spécifiquement aux Utilisateurs résidant dans un pays donné. Ces Annexes contiennent des dispositions dérogeant aux dispositions du Contrat d'utilisation et prévaudront sur les conditions du Contrat d'utilisation.

#### Déclaration de confidentialité

En visitant ou en souscrivant aux Services, l'Utilisateur reconnaît que Bitvavo traitera des données à caractère personnel conformément à sa [Politique de confidentialité](#) qui énonce les types de données à caractère personnel

## Contrat d'utilisation

collectées par l'intermédiaire des Services, indique qui est responsable du traitement des données à caractère personnel, précise les finalités pour lesquelles les données à caractère personnel sont traitées et rappelle les droits de l'Utilisateur concernant le traitement des données à caractère personnel. Lorsque la loi le requiert, Bitvavo obtiendra le consentement explicite de l'Utilisateur pour des types spécifiques de traitement des données. La version la plus récente de la [Politique de confidentialité](#) est disponible sur le Site web.

### 1. Risques

1.1 L'Utilisateur ne doit pas utiliser les Services s'il ne comprend pas les risques associés. L'Utilisateur doit soigneusement évaluer si sa situation financière et sa tolérance au risque sont adaptées à l'utilisation des Services. L'Utilisateur ne doit pas utiliser des Fonds ou des Actifs numériques dans le cadre des Services qu'il n'est pas prêt à perdre entièrement.

1.2 L'utilisation des Services implique des risques importants. Il existe un risque inhérent que des pertes surviennent en raison de l'utilisation des Services. Une transaction terminée ne peut pas être remboursée, inversée ou annulée sauf indication contraire du présent Contrat d'utilisation et des Règles de négociation.

1.3 L'Utilisateur doit lire la [Déclaration sur les risques](#) pour comprendre les risques liés aux Services.

### 2. Ouvrir, accéder, utiliser et résilier le Compte

2.1 L'ouverture ou l'utilisation d'un Compte est réservée aux personnes physiques ou morales (représentées par un individu autorisé) qui sont des résidents ou qui sont établies dans l'Espace économique européen. En ouvrant et en utilisant un Compte, l'Utilisateur déclare satisfaire à cette exigence. Exceptionnellement, lorsque la réglementation l'y autorise, Bitvavo peut intégrer des personnes résidant dans un pays de la zone SEPA.

2.2 Selon le pays de résidence ou le pays depuis lequel l'Utilisateur accède aux Services, l'Utilisateur peut ne pas être autorisé à utiliser les Services. L'Utilisateur a la responsabilité de se conformer à l'ensemble des règles et réglementations applicables dans son pays de résidence et/ou dans le pays depuis lequel l'Utilisateur accède aux Services. L'Utilisateur déclare et garantit que son utilisation des Services est autorisée en vertu des réglementations applicables.

2.3 L'Utilisateur déclare à Bitvavo et à Bitvavo Custody ne pas être une U.S. Person au sens du présent Contrat. L'Utilisateur garantit Bitvavo et Bitvavo Custody contre tout dommage que Bitvavo ou Bitvavo Custody subit si cette déclaration n'est pas exacte.

2.4 L'Utilisateur doit avoir pleine capacité juridique pour accepter le Contrat d'utilisation, utiliser les Services et conclure une transaction impliquant des Fonds et/ou des Actifs numériques. S'il s'agit d'une personne physique, l'Utilisateur doit avoir au moins 18 ans.

2.5 Si l'Utilisateur est une personne morale, le Compte ne peut être utilisé que par une personne qui a été pleinement autorisée à représenter la personne morale. Il incombe à cet Utilisateur de limiter l'accès au Compte aux seules personnes autorisées.

2.6 L'Utilisateur doit fournir à Bitvavo des informations à jour, précises et complètes lors du processus d'enregistrement et de vérification. De plus, les Utilisateurs doivent informer Bitvavo en cas de changement à l'une des informations fournies.

2.7 L'Utilisateur ne peut créer et utiliser qu'un seul Compte spot. Les Teneurs de marché, Courtiers et Participants entreprises, décrits dans les Règles de négociation, peuvent avoir plus d'un Compte spot avec l'approbation de Bitvavo. Les Teneurs de marché, Courtiers et Participants entreprises peuvent avoir plusieurs Sous-comptes liés à un Compte spot (principal).

Les Utilisateurs peuvent créer et utiliser plus d'un Compte sur marge.

2.8 L'Utilisateur doit agir uniquement pour son propre compte. L'Utilisateur n'est autorisé ni à transférer un Compte à une autre personne physique ou morale ni à permettre à une autre personne physique ou morale d'utiliser le Compte de l'Utilisateur, que cette utilisation soit faite pour le compte de l'Utilisateur ou non, sauf avec l'accord écrit préalable de Bitvavo.

## Contrat d'utilisation

2.9 Bitvavo peut, pour tout motif ou sans motif, refuser qu'un Utilisateur crée un Compte.

2.10 Résiliation du Contrat d'utilisation et du Compte de l'Utilisateur :

2.10.1 Sans préjudice de l'Article 19 ou des autres droits de résiliation de Bitvavo Custody et de Bitvavo, tels que précisés dans le présent Contrat d'utilisation, Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent résilier le Contrat d'utilisation et le Compte de l'Utilisateur :

(i) à tout moment pour des raisons de conformité, en cas de violation du présent Contrat d'utilisation et des Règles de négociation, sur demande des autorités compétentes, à des fins de gestion du risque ou pour assurer le bon ordre du marché ; ou

(ii) à tout moment, pour tout motif ou sans motif, moyennant un préavis d'un mois, sauf en cas d'interdiction par la réglementation applicable.

2.10.2 L'Utilisateur peut résilier le Contrat d'utilisation à tout moment, pour tout motif ou sans motif, sauf en cas d'interdiction par la réglementation applicable.

2.11 La résiliation du Contrat d'utilisation conduira automatiquement à la fermeture du Compte et à l'arrêt des Services, sauf s'il est nécessaire de conserver le Compte au titre des droits et obligations antérieurs à la date de résiliation du Contrat d'utilisation.

2.12 La résiliation du Contrat d'utilisation et la fermeture d'un Compte n'affecteront pas les droits et obligations engagés avant la date de résiliation du Contrat d'utilisation et de fermeture du Compte.

2.13 Si un Contrat d'utilisation est résilié par Bitvavo, Bitvavo annulera immédiatement tous les Ordres ouverts, et l'Utilisateur peut alors uniquement faire un retrait et un transfert vers un portefeuille externe de l'Utilisateur, à l'exception des conditions précisées au point 2.14. Les Fonds et/ou Actifs numériques disponibles seront restitués sur le compte bancaire vérifié et/ou sur un portefeuille externe de l'Utilisateur qui est vérifié par l'Utilisateur, sous réserve des Frais applicables et sauf indication contraire du présent Contrat dans les 14 jours suivant la réception d'une adresse de portefeuille ou d'un IBAN valide. Pour des raisons de conformité et si l'Utilisateur utilise le Service de lending, le délai peut être plus long. À la discrétion de Bitvavo, les Actifs numériques disponibles peuvent devoir être échangés en premier, par exemple des Actifs numériques contre des E-Tokens Bitvavo.

2.14 Pour les Actifs numériques pour négociation uniquement, l'Utilisateur doit vendre ces Actifs numériques et demander le retrait ou le transfert des produits sur le compte bancaire vérifié ou sur un portefeuille externe de l'Utilisateur qui est vérifié par l'Utilisateur. Si Bitvavo ne reçoit pas de demande de retrait de l'Utilisateur dans les deux mois suivant la date de résiliation, Bitvavo est en droit de vendre les Actifs numériques conservés au prix du marché alors appliqué et de conserver le produit de la vente sur un compte bancaire aux frais de l'Utilisateur.

2.15 Le paragraphe 2.13 ci-dessus s'applique également si Bitvavo met fin à l'admission d'un Actif numérique donné à des fins de négociation sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, ou arrête de toute autre manière la négociation d'un Actif numérique.

2.16 Dans l'éventualité où les frais de clôture du Compte dépasseraient la valeur des Fonds et des Actifs numériques disponibles, l'Utilisateur devra rembourser Bitvavo.

2.17 L'Utilisateur ne peut pas utiliser le Compte et les Services pour des activités criminelles, de quelque nature que ce soit, y compris le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, le contournement des sanctions, la fraude ou toute autre activité criminelle ou illégale. Ces activités incluent :

2.17.1 toute activité qui porterait atteinte, ou contribuerait à porter atteinte à toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation liée aux programmes de sanctions mis en place dans les pays où Bitvavo exerce ses activités, notamment la liste de sanctions de l'UE ;

2.17.2 toute activité qui porterait atteinte, ou contribuerait à porter atteinte à toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation liée au financement du terrorisme, telle qu'elle s'applique dans les pays où Bitvavo exerce ses activités ;

## Contrat d'utilisation

2.17.3 toute activité qui porterait atteinte, ou contribuerait à porter atteinte à toute directive, loi, ligne directrice ou autre réglementation liée au blanchiment de capitaux, telle qu'elle s'applique dans les pays où Bitvavo exerce ses activités ;

2.17.4 toute activité qui serait liée à une fraude, comme les activités visant à escroquer Bitvavo (notamment le fait que les Utilisateurs fournissent à Bitvavo des informations fausses, inexactes ou mensongères), l'Utilisateur et/ou d'autres personnes ;

2.17.5 toute activité qui serait liée aux drogues, comme la vente de stupéfiants, de substances contrôlées et de tout équipement conçu pour fabriquer ou utiliser des drogues ;

2.17.6 toute activité qui serait liée au marketing multiniveau, comme les fraudes pyramidales et le marketing de réseau ;

2.17.7 toute activité qui, de l'avis raisonnable de Bitvavo, serait liée à des pratiques déloyales, prédatrices ou trompeuses, telles que des opportunités d'investissement ou d'autres services qui promettent des récompenses (trop) élevées et des sites qui, de l'avis raisonnable de Bitvavo, seraient déloyaux, trompeurs ou prédateurs envers les Utilisateurs ;

2.17.8 toute activité qui serait liée aux jeux d'argent illégaux, comme les loteries non réglementées, les pronostics ou les paris sportifs et des activités comparables ;

2.17.9 toute activité qui serait liée à des activités à haut risque, comme toutes les activités pour lesquelles Bitvavo estime, pour des motifs raisonnables et objectifs, qu'elles comportent un risque financier élevé, engagent une responsabilité légale, ou portent atteinte aux politiques bancaires ;

2.17.10 toute activité qui serait liée à de l'ingénierie inverse (ou à des tentatives d'ingénierie inverse), à une modification, à une traduction ou à un désassemblage de tout ou partie de l'Environnement Bitvavo (ou du logiciel sous-jacent).

2.18 L'Utilisateur ne peut pas utiliser le Compte et les Services pour procéder à des pratiques ou activités commerciales de quelque nature que ce soit, sauf accord contraire de Bitvavo.

2.19 Bitvavo peut suspendre ou bloquer une utilisation spécifique ou l'utilisation totale d'un Compte, suspendre ou annuler tout Ordre en cours, suspendre ou annuler tout dépôt ou retrait, geler les Fonds et/ou les Actifs numériques liés à un Compte ou suspendre l'annulation d'un Compte pour la durée d'une enquête sur une utilisation abusive du Compte ou des Services. Si la légalité de l'Utilisateur ou de tout Ordre ou de l'utilisation des Services ne peut pas être déterminée, Bitvavo ne peut être autorisée à restituer ou transférer les Fonds ou les Actifs numériques en vertu du droit applicable, comme la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, et l'Utilisateur peut perdre tous les droits sur ses Fonds et Actifs numériques.

Si Bitvavo établit ou suspecte de manière raisonnable qu'un Ordre et/ou un transfert de Fonds ou qu'une Utilisation des Services :

(a) est réalisé(e) en violation des lois ou réglementations applicables ;

(b) est lié(e) à des activités illicites, illégales ou interdites, notamment la fraude, le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, l'abus de marché, des violations de sanctions ou d'autres infractions pénales, découle de ces activités ou servira à de telles activités ;

(c) constitue une manipulation du marché, un abus des pratiques du marché, une négociation inappropriée ou porte de toute autre manière atteinte aux Règles de négociation, au présent Contrat d'utilisation ou aux principes de négociation équitable et ordonné ; ou

(d) a été réalisé(e) en raison d'une erreur manifeste, d'une défaillance technique ou d'un abus de la Plateforme de négociation de Bitvavo.

Bitvavo peut à son entière discrétion geler, refuser, suspendre, annuler, inverser, invalider ou restreindre de toute autre manière cet Ordre et/ou ce transfert de Fonds et/ou suspendre, en tout ou partie, la fourniture des Services.

2.20 Bitvavo est autorisée à informer les autorités compétentes et leur communiquera des données dans la mesure requise par la loi et la réglementation.

## Contrat d'utilisation

2.21 Des informations complémentaires sur les Services peuvent être trouvées sur la page [support.bitvavo.com](https://support.bitvavo.com). Si l'Utilisateur a des doutes sur le fait que les Services puissent être utilisés d'une certaine manière, l'Utilisateur peut envoyer un e-mail à [conformite@bitvavo.com](mailto:conformite@bitvavo.com).

2.22 L'Utilisateur ne doit pas s'engager dans des activités illégales, dont des activités constituant un blanchiment de capitaux, l'utilisation de fonds illicites, un abus de marché, notamment le délit d'initié et la manipulation de marché.

2.23 Si le Compte de l'Utilisateur est résilié, l'Utilisateur n'aura droit ni aux Récompenses de lending ni aux Récompenses de staking qui pourraient s'accumuler au prorata (quotidien) après la suppression du Compte.

### 3. Vérification et limites

3.1 Bitvavo utilise des systèmes et des procédures pour collecter et vérifier les informations concernant les Utilisateurs afin de protéger les Utilisateurs et Bitvavo contre les activités frauduleuses, et pour conserver des archives appropriées sur les Utilisateurs.

3.2 Avant l'ouverture d'un Compte et de manière continue par la suite, l'Utilisateur accepte de fournir à Bitvavo toutes les informations demandées dans le but de se conformer aux règles d'identification de la clientèle, telles que modifiées, et de détecter le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, des sanctions, une fraude ou toute autre activité criminelle ou illégale.

3.3 Le processus de vérification initiale et tout processus de vérification supplémentaire prennent du temps et peuvent entraîner des retards dans les Services, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables pour l'Utilisateur. L'Utilisateur est conscient de ces risques, et les accepte, et il reconnaît et convient que Bitvavo ne pourrait être tenue pour responsable de tout retard dans les Services entraînant des conséquences défavorables pour l'Utilisateur.

3.4 Bitvavo se réserve le droit d'annuler et/ou de résilier les Comptes qui n'ont pas été vérifiés, si toutes les informations requises n'ont pas été reçues ou si cela s'avère nécessaire d'après les informations reçues.

3.5 L'accès de l'Utilisateur à un ou plusieurs Services peut inclure des limites - y compris des limites quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, annuelles et totales (i) de négociation, (ii) de dépôt de Fonds et/ou d'Actifs numériques et/ou (iii) de retrait de Fonds et/ou d'Actifs numériques - selon les informations fournies par l'Utilisateur et les informations disponibles concernant l'Utilisateur.

3.6 Bitvavo peut indiquer différents seuils pour la limite de négociation sur son Site web. Bitvavo se réserve le droit de modifier sans préavis les procédures et les limites. Bitvavo peut prendre une telle action notamment afin de s'assurer du bon ordre du marché, de veiller à la bonne gestion du risque et de respecter les lois et réglementations applicables.

3.7 L'Utilisateur peut demander à ce que les limites soient augmentées. Bitvavo peut exiger que l'Utilisateur transmette des documents supplémentaires à cet égard et ne garantit pas que les limites seront augmentées.

3.8 Bitvavo peut exiger que l'Utilisateur fournisse ou vérifie des informations supplémentaires, ou qu'il attende un certain temps après la réalisation d'une négociation ou d'une transaction, avant de permettre à l'Utilisateur d'utiliser des Services et/ou de réaliser des transactions dépassant certaines limites de volume.

### 4. Fonds et Actifs numériques sur le Compte

4.1 L'Utilisateur peut stocker des Fonds et/ou des Actifs numériques sur son Compte, qui seront utilisés uniquement pour les Services. Les Fonds disponibles sont affichés sur un solde en EUR, et les Actifs numériques disponibles sont affichés sur un ou plusieurs soldes d'Actifs numériques sur le Compte de l'Utilisateur.

4.2 Les Fonds et Actifs numériques de l'Utilisateur sont protégés par le biais d'une entité de conservation désignée (la Fondation). Les Fonds et Actifs numériques de l'Utilisateur doivent être séparés des actifs de Bitvavo et ne peuvent pas être utilisés pour le propre compte de Bitvavo. Bitvavo conservera les Fonds reçus des Utilisateurs par l'intermédiaire d'une entité de conservation sur un compte de dépôt désigné auprès d'une institution financière (banque).

## Contrat d'utilisation

4.3 Bitvavo s'assurera que la Fondation détient à tout moment des actifs suffisants pour couvrir les passifs de la Fondation avec un ratio d'au moins 1:1.

4.4 Comme convenu entre Bitvavo et la Fondation, cette dernière est responsable de la garde et de la gestion de tous les Fonds et Actifs numériques pour lesquels l'Utilisateur a une créance directe, dans le but de les sécuriser.

4.5 L'Utilisateur garantit que tous les Fonds et Actifs numériques (actuels et futurs) sur son Compte ne sont pas les revenus directs ou indirects d'activités criminelles ou frauduleuses, et que seul l'Utilisateur a droit aux Fonds et Actifs numériques disponibles sur le Compte (et non des tierces parties).

4.6 Bitvavo se réserve le droit d'enquêter sur la provenance de tous Fonds et/ou Actifs numériques disponibles sur le Compte et de prendre des mesures appropriées en vue d'atténuer les éventuels risques d'intégrité, ce qui inclurait la restitution ou le gel des Fonds/Actifs numériques ou des transferts vers le Compte, des retraits du Compte ou des dépôts sur le Compte, le signalement aux autorités compétentes et l'annulation des Ordres. Bitvavo peut restituer les Fonds et/ou les Actifs numériques à leur point d'origine ou, si demandé par l'Utilisateur et à la seule discrétion de Bitvavo, ailleurs. Bitvavo peut, à sa seule discrétion, déterminer que les Fonds et/ou les Actifs numériques doivent être retirés du Compte sous la forme dans laquelle ils ont été déposés sur ce Compte ou, à la seule discrétion de Bitvavo, sous toute autre forme.

4.7 Bitvavo peut forcer un échange entre des Actifs numériques de l'Utilisateur contre un montant correspondant de Fonds ou vice versa :

4.7.1 afin d'honorer les obligations légales de Bitvavo ;

4.7.2 afin d'honorer les obligations de Bitvavo ou celles de l'Utilisateur en vertu du présent Contrat ;

4.7.3 si cet échange est indispensable à la bonne prestation des Services, comme déterminé par Bitvavo à sa seule discrétion ; et

4.7.4 afin de permettre à Bitvavo de déduire un montant pour honorer le paiement d'une dette impayée de l'Utilisateur envers Bitvavo.

4.8 Bitvavo peut déduire un montant des Fonds et/ou des Actifs numériques de l'Utilisateur détenus sur son Compte pour honorer le paiement d'une dette impayée de l'Utilisateur envers Bitvavo.

4.9 En cas de suspicion de fraude ou d'utilisation abusive, Bitvavo se réserve le droit de suspendre ou d'annuler des dépôts et des retraits jusqu'à ce que la légalité ait été vérifiée. Bitvavo peut, à sa seule discrétion, déterminer qu'un transfert nécessite un examen supplémentaire, doit être annulé ou doit être révoqué.

4.10 L'Utilisateur ne peut déposer des Fonds et des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, et ne peut les retirer de la Plateforme de négociation de Bitvavo, qu'en utilisant, selon le cas, un compte bancaire de l'Utilisateur ou l'adresse d'un portefeuille externe appartenant à l'Utilisateur qui a été vérifiée par Bitvavo conformément aux exigences réglementaires applicables. Bitvavo n'est pas tenue envers l'Utilisateur de vérifier la ou les parties contrôlant les comptes bancaires et les adresses de portefeuille externe vers lesquels des Fonds ou des Actifs numériques sont transférés, y compris la vérification de la légalité des intentions de la partie destinataire.

4.11 L'Utilisateur vérifiera attentivement tous les dépôts ou retraits, y compris l'adresse de destination, avant de donner une instruction de dépôt ou de retrait sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Une fois qu'une instruction est donnée, les dépôts ou les retraits sont définitifs, ne peuvent pas être annulés et sont irréversibles. Toute erreur dans les instructions de dépôt ou de retrait soumises et les conséquences qui en découlent relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur.

4.12 Les dépôts et les retraits de Fonds et/ou d'Actifs numériques peuvent être considérablement retardés ou indisponibles, ou les Fonds et/ou les Actifs numériques peuvent être totalement perdus en raison de la nature inhérente ou d'erreurs du système financier ou du réseau d'Actifs numériques.

4.13 Bitvavo peut mettre en place une « période d'indisponibilité » après qu'un Utilisateur a déposé des Fonds et/ou des Actifs numériques sur son Compte, pour des raisons de conformité. Pendant la période d'indisponibilité, les Fonds et les Actifs numériques disponibles ne peuvent pas être retirés du Compte sous quelque forme que ce soit.

## Contrat d'utilisation

4.14 Si un Compte n'est pas utilisé pendant au moins 12 mois et que Bitvavo ne peut pas contacter l'Utilisateur, Bitvavo peut commencer à facturer des frais à titre de Services de conservation, sauf en cas de contrat en cours de staking ou de lending. Ensuite, si à tout moment les frais dus à titre de Services de conservation dépassent la valeur des Fonds et/ou des Actifs numériques, Bitvavo peut déclarer tous les Fonds et/ou Actifs numériques restant sur le Compte comme étant des biens non réclamés. Bitvavo peut alors fermer le Compte, et l'Utilisateur perdra tous les droits sur ces Fonds et Actifs numériques.

### 5. E-Token Bitvavo

5.1 Les E-Tokens Bitvavo, qui sont exclusivement proposés par Bitvavo conformément aux réglementations financières applicables et qui ne peuvent être utilisés que dans l'Environnement Bitvavo, sont utilisés par les Utilisateurs pour acheter et vendre des Actifs numériques par le biais des Services.

5.2 Les E-Tokens Bitvavo ne peuvent être utilisés que pour les Services et ne peuvent pas être stockés à d'autres fins. L'Utilisateur n'a droit à aucun intérêt ni à aucune autre compensation au titre des E-Tokens Bitvavo stockés. En cas d'indications que l'Utilisateur utilise les E-Tokens Bitvavo à d'autres fins, Bitvavo peut, à sa discrétion : (i) contacter l'Utilisateur et demander à ce qu'ils soient utilisés de manière appropriée ou retirés des E-Tokens Bitvavo ; ou (ii) restituer les Fonds à leur point d'origine ou ailleurs comme convenu entre l'Utilisateur et Bitvavo.

5.3 Les E-Tokens Bitvavo sont automatiquement émis par Bitvavo sans délai, dès réception par la Fondation du paiement en euros d'un Utilisateur. Bitvavo et la Fondation peuvent bloquer temporairement la négociation et le retrait des E-Tokens Bitvavo et des Actifs numériques en attendant le règlement en euros de l'Utilisateur. Si l'Utilisateur reçoit des E-Tokens Bitvavo sans qu'aucun paiement en euros correspondant ne soit effectué, Bitvavo peut retirer du (des) solde(s) du Compte de l'Utilisateur un montant d'E-Tokens Bitvavo et/ou d'Actifs numériques équivalent à la valeur des E-Tokens Bitvavo reçus. Afin d'éviter toute ambiguïté, un prestataire de services de paiement gérant ce paiement en euros facilite les paiements liés à l'achat par l'Utilisateur d'E-Tokens et n'est impliqué ni dans l'émission des E-Tokens Bitvavo, ni dans l'utilisation des E-Tokens Bitvavo sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

5.4 Bitvavo émet des E-Tokens Bitvavo à leur valeur nominale, ce qui signifie que les E-Tokens Bitvavo auront le même montant que les euros reçus, et un E-Token Bitvavo est donc émis pour chaque euro reçu. Les E-Tokens Bitvavo émis à un Utilisateur seront ajoutés au portefeuille d'E-Tokens Bitvavo lié au Compte de l'Utilisateur.

5.5 La Fondation conserve pour les Utilisateurs les fonds en euros reçus dans le but de les garder en sécurité et de diversifier les risques sous forme de comptes bancaires libellés en euros conformément à la législation en vigueur et aux règles et normes généralement acceptées. À la demande de l'Utilisateur, l'Utilisateur peut échanger ses E-Tokens Bitvavo contre des euros. Dans ce cas, les E-Tokens Bitvavo seront automatiquement rachetés du Compte à la valeur nominale par Bitvavo, et la Fondation transférera le montant en euros correspondant à la valeur des E-Tokens Bitvavo rachetés à l'Utilisateur au moyen d'un virement bancaire sur le compte bancaire vérifié de l'Utilisateur.

5.6 Le portefeuille d'E-Tokens Bitvavo n'est pas un compte de dépôt ou d'investissement, ce qui signifie que les E-Tokens de l'Utilisateur ne seront protégés par aucun système de garantie des dépôts ni par aucun système d'indemnisation des investisseurs.

### 6. Service de conservation des Actifs numériques

6.1 Les Utilisateurs peuvent acheter et vendre des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo sans avoir à configurer leur propre portefeuille sur chaque blockchain. Pour faciliter cette procédure, Bitvavo propose des services de conservation et de gestion des Actifs numériques, et affiche les Actifs numériques conservés pour le compte des Utilisateurs (les « *Services de conservation* »).

6.2 Le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo permet aux Utilisateurs d'acheter des Actifs numériques pris en charge, en utilisant des Fonds (E-Tokens du Portefeuille d'E-Tokens Bitvavo) et/ou d'autres types d'Actifs numériques pris en charge dans le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur. Inversement, lorsque les Utilisateurs vendent des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, les Utilisateurs peuvent choisir de recevoir des Fonds (E-Tokens dans leur Portefeuille d'E-Tokens Bitvavo) et/ou d'autres types d'Actifs numériques dans le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur. L'Utilisateur demande à Bitvavo d'exécuter les obligations lui incombant découlant de la négociation des Actifs numériques pour transférer les créances sur les Actifs numériques à l'acheteur conformément aux instructions de l'Utilisateur. En outre, Bitvavo conserve les Actifs

## Contrat d'utilisation

numériques pris en charge qui sont déposés par un Utilisateur conformément à la procédure de dépôt prévue à l'Article 7 ci-dessous.

6.3 Les Actifs numériques de l'Utilisateur sont séparés des actifs de Bitvavo, tant sur le plan juridique qu'opérationnel. Cela signifie notamment que les Actifs numériques des Utilisateurs sont conservés dans un ou plusieurs portefeuilles distincts et que les crypto-actifs de Bitvavo sont détenus dans des portefeuilles différents. Bitvavo conserve les Actifs numériques des Utilisateurs dans un ou plusieurs portefeuilles groupés de conservation, appelés portefeuilles omnibus (qui ne détiennent pas d'Actifs numériques de Bitvavo). Bitvavo dispose d'un système global de gestion pour toujours pouvoir suivre quels Actifs numériques appartiennent à quel Utilisateur (voir également l'Article 6.5 ci-dessous).

6.4 Afin de séparer légalement les Actifs numériques conservés des Utilisateurs de ceux de Bitvavo, Bitvavo a recours à une entité distincte, une fondation (*stichting*) (la « *Fondation* ») de droit néerlandais. Cette structure crée une séparation légale. L'entité distincte détient les Actifs numériques ainsi que les Fonds, voir Article 4.2 ci-dessus. Les Utilisateurs disposent d'une créance à l'encontre de la Fondation et, ainsi, les Actifs numériques et les Fonds ne font pas partie des capitaux de Bitvavo, même dans le cas où Bitvavo ferait faillite. Les créanciers de Bitvavo ne peuvent prétendre à aucun des Actifs numériques ou Fonds des Utilisateurs.

6.5 Bitvavo tient en permanence un registre des positions correspondant aux droits de chaque Utilisateur sur les Actifs numériques. Ce registre des positions est fréquemment mis à jour, et il est sans cesse actualisé. Dans le cas d'un événement susceptible de créer des droits pour un Utilisateur, ou de modifier les droits d'un Utilisateur, auxquels l'Utilisateur a droit, les droits d'un Utilisateur seront immédiatement enregistrés dans le registre des positions de l'Utilisateur. Il est fait référence à l'Article 6.10 qui indique les cas où l'Utilisateur ne serait pas habilité à bénéficier de droits nouvellement créés ou de modifications de certains droits sur des Actifs numériques conservés. Bitvavo ne paie pas d'intérêts sur les Actifs numériques détenus pour le compte des Utilisateurs, sauf disposition contraire expresse.

6.6 Bitvavo a élaboré une politique de conservation prévoyant des règles et des procédures internes de nature à garantir la garde ou le contrôle des Actifs numériques conservés, ou les moyens d'accès aux Actifs numériques. La politique de conservation de Bitvavo réduit au minimum le risque de perte des Actifs numériques des Utilisateurs ou des droits attachés à ces Actifs numériques ou des moyens d'accès aux Actifs numériques à la suite d'une fraude, de cybermenaces ou d'une négligence. Un résumé de la politique de conservation est publié sur le [site web](#) de Bitvavo et est mis à la disposition des Utilisateurs, à leur demande, sur un support électronique.

6.7 Bitvavo a établi un protocole concernant les Services de conservation en ce qui concerne les moyens de communication entre Bitvavo et l'Utilisateur, y compris le système d'authentification de l'Utilisateur. Il est fait référence à l'Article 14.5 ci-dessous.

6.8 Bitvavo a mis en place des normes de sécurité conformes aux pratiques de l'industrie pour la garde des Actifs numériques. Des informations supplémentaires sur les dispositifs de sécurité sont présentées à l'Article 13.6 ci-dessous.

6.9 Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, la Fondation peut stocker un Actif numérique hors ligne et auprès de prestataires tiers de services sur crypto-actifs, à condition d'avoir une autorisation appropriée pour fournir ce service (de conservation). Il peut en résulter un retard lors du retrait de l'Actif numérique. Bitvavo et la Fondation agissent prudemment en sélectionnant et surveillant les prestataires tiers de services sur crypto-actifs qu'ils utilisent. Cependant, elles n'ont aucun contrôle sur la fonctionnalité, la sécurité, la disponibilité et/ou la continuité des services de ces prestataires tiers de conservation.

Bitvavo ou la Fondation ne saurait être tenue pour responsable des pertes résultant d'incidents qui peuvent survenir à la suite (i) d'un problème de qualité des services de ces prestataires tiers de conservation, (ii) de leur temps d'arrêt ou (iii) de tout autre problème en lien avec ces prestataires de conservation si :

6.9.1 l'incident ayant causé la perte de crypto-actifs ou l'accès aux crypto-actifs n'est pas imputable au prestataire tiers de services sur crypto-actifs concerné ; **et**

6.9.2 ces pertes ne peuvent pas être imputables à un manquement de Bitvavo ou de la Fondation lors de la sélection ou de la surveillance de ces prestataires tiers de services sur crypto-actifs, telle que prévue par le droit applicable.

## Contrat d'utilisation

L'Utilisateur reconnaît avoir connaissance de la possibilité qu'en cas de défaillance (ou de faillite) d'un prestataire tiers de conservation, l'Utilisateur ne puisse pas conserver (tous) ses Actifs numériques.

De plus, il est fait référence à l'Article 21.3 ci-dessous, qui contient un plafond exprès de responsabilité découlant des Services de conservation.

6.10 Sauf disposition expresse contraire, l'Utilisateur n'a droit à aucun Actif numérique ou aucuns droits nouvellement créés sur la base de modifications de la technologie des registres distribués sous-jacente ou de tout autre événement susceptible de créer des droits pour un Utilisateur ou de modifier les droits d'un Utilisateur. Nonobstant le caractère général de cette clause :

6.10.1 La propriété des Actifs numériques peut changer, notamment en raison de modifications du logiciel sous-jacent, par exemple dans le cadre d'un fork. Un fork est une mise à niveau du logiciel sous-jacent ou la création d'une nouvelle blockchain et d'Actifs numériques basés sur la blockchain existante correspondante. Bitvavo peut restreindre ou cesser complètement la conservation d'un Actif numérique créé à la suite d'un fork. Dans un tel cas, elle donnera instruction à la Fondation de transférer le solde des Actifs numériques d'un Compte à l'adresse de portefeuille externe de l'Utilisateur si celui-ci le souhaite. En raison des mesures d'ajustement technique nécessaires, l'accès aux Actifs numériques affectés par le fork peut être temporairement restreint ou un transfert peut être retardé. Durant la période de restriction ou de retard, il n'y a aucun droit au paiement ou à la continuation de l'intégralité de nos Services.

6.10.2 Les Actifs numériques conservés par Bitvavo ne participent pas automatiquement à un fork. Si l'Utilisateur souhaite participer à un fork, l'Utilisateur sera libre de retirer les Actifs numériques conservés concernés vers une adresse de portefeuille externe de l'Utilisateur dans un délai raisonnable avant un fork.

6.10.3 Pour des raisons techniques et réglementaires, les Actifs numériques conservés par Bitvavo ne participent pas à des airdrops. Les airdrops sont des émissions d'Actifs numériques vers des adresses de portefeuille spécifiques sous certaines conditions, généralement sans frais, par exemple à des fins publicitaires. Si un Utilisateur souhaite participer à un airdrop, l'Utilisateur sera libre de retirer les Actifs numériques conservés concernés vers une adresse de portefeuille externe de l'Utilisateur.

6.10.4 L'Utilisateur n'a pas le droit de participer à la délégation, au vote ou à d'autres fonctionnalités de gouvernance concernant les Actifs numériques conservés pour le compte de l'Utilisateur. Si un Utilisateur souhaite participer à la délégation, au vote ou à d'autres fonctionnalités de gouvernance, l'Utilisateur est libre de retirer les Actifs numériques conservés concernés vers une adresse de portefeuille externe de l'Utilisateur.

6.11 L'Utilisateur reconnaît que le stockage d'Actifs numériques dans un Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo comporte des risques significatifs, comme décrit plus en détail dans la [Déclaration sur les risques](#). Bien que Bitvavo et la Fondation prennent des mesures raisonnables pour sécuriser les Portefeuilles d'Actifs numériques Bitvavo, il n'est pas possible de garantir une sécurité totale. Bitvavo n'est en aucun cas responsable envers les Utilisateurs de la perte de tout Actif numérique ou des moyens d'accès à ces Actifs numériques en raison d'incidents qui ne lui sont pas imputables. Les incidents non imputables à Bitvavo incluent tout événement à l'égard duquel Bitvavo démontre qu'il s'est produit indépendamment de la fourniture du service concerné, ou indépendamment des activités de Bitvavo, comme un problème inhérent à l'exploitation du registre distribué que Bitvavo ne contrôle pas.

6.11.1 Notamment, Bitvavo n'a aucun contrôle sur les protocoles logiciels et les conditions-cadres des Actifs numériques. Bitvavo et les Actifs numériques reposent sur des protocoles logiciels de tiers qui régissent le fonctionnement des Actifs numériques pris en charge par les Services. Bitvavo n'exerce aucune influence sur la fonctionnalité, la sécurité, la disponibilité et/ou la continuité de ces protocoles logiciels. Les protocoles logiciels sous-jacents relatifs à tout Actif numérique peuvent (soudainement) changer, ce qui peut affecter de manière significative la valeur, la fonction, la possibilité de transfert et/ou d'autres aspects de l'Actif numérique. Bitvavo n'est pas responsable des dommages liés à ces protocoles logiciels et/ou causés par ces derniers, y compris (i) les dommages résultant de l'abandon d'un protocole logiciel, et/ou (ii) les dommages résultant d'un dépôt ou d'un retrait non réglé, causé par une erreur d'un protocole logiciel. Bitvavo n'est donc pas responsable si des Actifs numériques conservés sont perdus en raison de défaillances dans la fonctionnalité, la sécurité ou la disponibilité des forks et d'autres changements dans les protocoles.

## Contrat d'utilisation

De plus, il est fait référence à l'Article 21.3 ci-dessous, qui contient un plafond exprès de responsabilité découlant des Services de conservation.

6.12 Bitvavo est tenue d'indemniser la Fondation contre toute perte liée directement à la garde et à la détention des Actifs numériques, y compris les risques liés à l'utilisation de prestataires tiers de conservation, les risques liés à la détention de fonds avec le groupe Bitvavo ou les risques liés au staking ou à d'autres activités de blockchain. Les plafonds de responsabilité prévus dans les présentes s'appliquent également à la Fondation.

### 7. Services de transfert, dépôts et retraits

7.1 Bitvavo facilite le transfert d'Actifs numériques pris en charge sur les réseaux de registres distribués pris en charge. Les transferts facilités d'Actifs numériques incluent les transferts d'Actifs numériques placés sous la garde de Bitvavo (dépôt) et les transferts d'Actifs numériques conservés vers une adresse de portefeuille externe sous le contrôle de l'Utilisateur (retrait) (le « *Service de transfert* »). Les transferts d'Actifs numériques peuvent être initiés au moyen de l'interface Utilisateur de Bitvavo. Bitvavo applique diverses mesures de sécurité pour garantir l'authenticité et la sécurité des instructions reçues de transfert d'Actifs numériques. Les Services de transfert engendrent des frais. Les frais applicables aux Services de transfert sont indiqués sur le [site web](#) de Bitvavo. Bitvavo peut, à tout moment et à sa seule discrétion, modifier les frais applicables aux Services de transfert selon la grille tarifaire et la Politique tarifaire publiées sur son site web.

7.2 L'Utilisateur a la possibilité de déposer des Actifs numériques et de les placer sous la garde de Bitvavo (dépôt). Pour faire ce dépôt, l'Utilisateur doit utiliser la fonctionnalité de l'interface Utilisateur de Bitvavo afin de générer une adresse de dépôt à cet effet et se conformer aux informations et confirmations requises par le règlement (UE) 2023/1113 (« Règlement sur les transferts de fonds » ou « TFR »). Le dépôt de l'Utilisateur doit être effectué à cette adresse de dépôt. L'Utilisateur doit s'assurer que l'adresse de dépôt générée dans l'interface Utilisateur de Bitvavo est correctement saisie lors d'un dépôt. Un transfert vers une autre adresse de portefeuille ou une autre blockchain ne peut pas être inversé et entraînera une perte irréversible. Le dépôt d'Actifs numériques, autres que les Actifs numériques autorisés, conduit également à la perte irréversible de ces Actifs numériques. En raison des normes de sécurité mises en place, le dépôt peut être retardé. Bitvavo facture des frais à l'Utilisateur pour le dépôt des Actifs numériques. Les frais applicables aux dépôts sont indiqués sur le [site web](#) de Bitvavo. Bitvavo peut, à tout moment et à sa seule discrétion, modifier les frais selon la grille tarifaire et la Politique tarifaire publiées sur son site web.

7.3 Bitvavo offre le transfert de certains Actifs numériques conservés vers une adresse de portefeuille externe sous le contrôle de l'Utilisateur (retrait), sauf pour les Actifs numériques qui ne sont pas disponibles pour le retrait et lorsque le transfert n'est pas conforme au TFR. Pour des raisons techniques, certains seuils s'appliquent en ce qui concerne les montants minimums d'Actifs numériques à transférer. Pour effectuer un retrait, l'Utilisateur doit utiliser la fonctionnalité de l'interface Utilisateur de Bitvavo mise à disposition à cet effet. L'Utilisateur peut y entrer son adresse de portefeuille. L'Utilisateur doit s'assurer que l'adresse du portefeuille qui a été saisie est correcte. Un retrait vers une adresse de blockchain incorrecte ou une autre blockchain ne peut pas être inversé. En raison des normes de sécurité mises en place, le retrait peut prendre du retard. Bitvavo facture des frais à l'Utilisateur pour le retrait des Actifs numériques. Les frais applicables aux retraits sont indiqués sur le [site web](#) de Bitvavo. Bitvavo peut, à tout moment et à sa seule discrétion, modifier les frais applicables aux retraits selon la grille tarifaire et la Politique tarifaire publiées sur son site web.

7.4 S'agissant du transfert d'Actifs numériques d'une adresse de portefeuille à une autre adresse de portefeuille, des coûts inhérents au système de blockchain sont dus pour le transfert sur la blockchain (frais de transaction). Les frais de transaction sont engagés lors du transfert d'Actifs numériques vers l'adresse de portefeuille externe de l'Utilisateur. Les frais de transaction engagés pour ces transferts sont à la charge de l'Utilisateur.

7.5 Le dépôt d'un Actif numérique ne sera ajouté et indiqué sur le Compte de l'Utilisateur qu'une fois que plusieurs confirmations de transfert sur le réseau blockchain auront été reçues. Il appartient à Bitvavo de décider du nombre nécessaire de confirmations de réseau, et cela peut varier selon l'Actif numérique.

7.6 Seuls les Actifs numériques qui sont inclus sur la Plateforme de négociation de Bitvavo et communiqués comme tels par Bitvavo peuvent être déposés. La liste des Actifs numériques admis sur la Plateforme de négociation de Bitvavo peut être modifiée. L'Utilisateur ne doit en aucun cas tenter de déposer des Actifs numériques ou d'en recevoir sous une forme que Bitvavo ne prend pas en charge. Cela inclut les chaînes latérales ou les protocoles forkés d'Actifs numériques inclus sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Tenter de déposer ou de recevoir ces Actifs numériques entraînera la perte de tous les Actifs numériques concernés.

## Contrat d'utilisation

7.7 L'Utilisateur ne doit déposer des Actifs numériques que dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo en utilisant un réseau qui est pris en charge par Bitvavo pour cet Actif numérique. Bitvavo indique quel réseau est pris en charge sur la page de dépôt de l'Actif numérique concerné sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Tenter de déposer un Actif numérique en utilisant un réseau qui n'est pas pris en charge par Bitvavo entraînera la perte de cet Actif numérique.

7.8 Bitvavo exige que l'Utilisateur active l'authentification à deux facteurs et exécute un transfert initial de monnaie fiduciaire avant l'initiation du premier retrait d'Actif numérique par le biais de l'interface utilisateur de Bitvavo, dans le but de vérifier l'identité de l'Utilisateur et d'autoriser correctement les instructions de transferts d'Actifs numériques depuis le Compte de l'Utilisateur. Grâce à l'authentification à deux facteurs et aux confirmations par e-mail, Bitvavo a pour but de garantir que l'adresse de portefeuille externe indiquée lors de l'instruction d'un retrait d'Actif numérique est sous le contrôle de l'Utilisateur et est liée au Compte Utilisateur d'un Utilisateur.

7.9 Bitvavo veille à ce que toutes les clés privées associées aux transferts d'Actifs numériques soient générées, stockées et gérées en toute sécurité selon les meilleures pratiques de l'industrie. Bitvavo a mis en place des contrôles d'accès stricts et une surveillance continue pour s'assurer que seules les personnes autorisées aient accès aux clés privées. Bitvavo a élaboré un processus de sauvegarde et de récupération solide pour les clés privées pour garantir que ces clés puissent être restaurées en cas d'effacement accidentel, de corruption ou de perte.

## 8. Ordres, transactions et négociation sur la Plateforme de négociation de Bitvavo

8.1 Les Utilisateurs peuvent soumettre des instructions pour acheter ou vendre des Actifs numériques sur le segment du Carnet d'ordres à cours limités centralisés (*Central Limit Order Book - CLOB*) de la Plateforme de négociation de Bitvavo (placer un Ordre), contre d'autres Actifs numériques ou des Fonds, lorsque des paires sont proposées par Bitvavo. L'Utilisateur peut acheter ou vendre des Actifs numériques contre des Jetons de monnaie électronique sur le Segment RfQ.

8.2 L'initiation et l'exécution des Ordres sont soumises à des règles et normes généralement acceptées, y compris en matière d'exécution, de frais et d'intégrité. Ces règles sont décrites plus en détail dans les [Règles de négociation](#). Afin d'éviter toute ambiguïté, le non-respect de l'une de ces règles constitue un motif valable de résiliation par Bitvavo du Contrat d'utilisation et du Compte.

8.3 Il peut exister certaines limitations quant à la manière dont les Utilisateurs peuvent négocier ou quant aux marchés sur lesquels ils peuvent négocier.

Certaines classes d'actifs connaissent parfois un déséquilibre entre la demande et la disponibilité. Ces actifs (appelés Actifs de lending) constituent une petite partie des actifs disponibles sur Bitvavo. Afin de permettre la continuité des transactions des Actifs de lending, ces actifs sont prêtés à des professionnels pour améliorer la liquidité. Bitvavo exige que l'Utilisateur accepte le Service de lending pour ces Actifs numériques lorsque cela est nécessaire. Si les Utilisateurs placent un Ordre d'achat sur ces actifs, les Utilisateurs devront donner leur consentement à la souscription au Service de lending pour ces Actifs numériques. Une fois qu'un Utilisateur souscrit au Service de lending pour un Actif de lending, ce consentement sera réputé valable pour tous les Actifs numériques entrant dans cette catégorie. La liste des Actifs de lending est dynamique et peut être modifiée par Bitvavo à sa seule discrétion selon l'activité globale de la négociation des Actifs numériques.

Sauf indication contraire du présent Contrat d'utilisation, l'Utilisateur a droit à des Récompenses de lending sur les Actifs numériques qui sont prêtés. L'Utilisateur peut se retirer du Service de lending en retirant les Actifs numériques ou en plaçant un Ordre de vente pour ces Actifs numériques.

Bitvavo peut également ajouter ou supprimer, à tout moment et à sa seule discrétion, des limitations sur les Actifs numériques. Si Bitvavo ajoute des limitations à un Actif numérique, Bitvavo informera les Utilisateurs détenant ce type d'Actifs numériques de ces limitations.

## 9. Service de garantie de prix

9.1 Le service de garantie de prix est un service fourni par Bitvavo qui protège l'Utilisateur contre les fluctuations de prix d'un Actif numérique donné pendant une période prédéfinie (jusqu'à 5 secondes) (le « Service de garantie de prix »).

## Contrat d'utilisation

9.2 Lorsque vous utilisez le Service de garantie de prix, les Ordres des Participants qui ont souscrit au Service de garantie de prix (« Ordre avec garantie de prix ») sont considérés comme une RfQ (demande de cotation) et seront redirigés vers le Segment RfQ de la Plateforme de négociation de Bitvavo, qui est ouvert aux parties répondant aux exigences fixées par Bitvavo. La partie répondant à la RfQ garantit le prix pendant une période préétablie (jusqu'à 5 secondes). Ces parties peuvent inclure des Affiliés de Bitvavo. Tous les autres Ordres seront redirigés vers le segment CLOB.

9.3 L'ampleur de l'Ordre avec garantie de prix peut être limitée à des montants devant être définis par Bitvavo.

9.4 L'exécution d'un Ordre avec garantie de prix peut prendre plus de temps que les Ordres placés sur le CLOB et peut ne pas être toujours réalisée en raison de l'augmentation des fluctuations de prix.

9.5 Des frais spécifiques, pouvant être modifiés à tout moment à la discrétion de Bitvavo, s'appliquent pour l'utilisation du Service de garantie de prix.

9.6 Si aucune cotation n'est disponible par le biais du Service de garantie de prix, l'Ordre avec garantie de prix peut être exécuté comme un Ordre de marché standard sur le CLOB sur demande de l'Utilisateur à ce moment-là.

9.7 Bitvavo peut ajouter ou supprimer, à tout moment et à sa seule discrétion, des Actifs Numériques éligibles au Service de garantie de prix. Bitvavo peut également ajouter des limitations à l'achat de certains Actifs numériques comme mentionné à l'Article 8.3.

9.8 L'Utilisateur est seul responsable du placement d'un Ordre avec garantie de prix exact par l'intermédiaire du Service de garantie de prix et de toute autre instruction.

9.9 Toute forme d'abus du Service de garantie de prix, cet abus étant déterminé à la seule discrétion de Bitvavo, constitue un motif valable de résiliation par Bitvavo du Contrat d'utilisation et du Compte.

9.10 Dans des cas exceptionnels, des erreurs peuvent survenir dans le Service de garantie de prix, y compris concernant les prix affichés ou la manière dont les Ordres de garantie de prix sont exécutés. Dans ces cas, Bitvavo peut à sa seule discrétion (et n'est aucunement tenue de) :

9.10.1 corriger rétrospectivement ces erreurs ou rectifier ces prix, y compris en modifiant ou en annulant des transactions, au profit ou au détriment de l'Utilisateur ;

9.10.2 à sa seule discrétion, suspendre temporairement ou indéfiniment les transactions sur le Service de garantie de prix pour un ou plusieurs Actifs numériques, ou suspendre totalement le Service de garantie de prix.

9.11 Bitvavo peut résilier ou modifier, à tout moment et sans préavis, le Service de garantie de prix ou son utilisation par l'Utilisateur. En cas de suspicion de fraude ou d'utilisation abusive, Bitvavo se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les Ordres avec garantie de prix et les transactions jusqu'à ce que la validité ait été vérifiée.

9.12 Dans les cas où un Utilisateur achèterait ou vendrait un Actif numérique contre un Jeton de monnaie électronique, cet Ordre d'achat ou de vente bénéficiera également du Service de garantie de prix si l'Utilisateur a souscrit au Service de garantie de prix.

## 10. Service de staking

10.1 En souscrivant au Service de staking, l'Utilisateur peut recevoir des récompenses (les « Récompenses de staking ») résultant du « staking » par Bitvavo des Actifs numériques pris en charge de l'Utilisateur détenus dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo (les « Actifs numériques de staking ») à sa discrétion dans des protocoles et/ou réseaux blockchain tiers de preuve d'enjeu (le « Service de staking »).

10.2 Pour gagner des Récompenses de staking, l'Utilisateur doit choisir de staker des Actifs numériques de staking que l'Utilisateur détient dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo, par le biais de la Plateforme de négociation de Bitvavo. Bitvavo peut staker les Actifs numériques de staking en tant que validateur ou délégataire pour le compte de l'Utilisateur sur un protocole ou réseau blockchain tiers de preuve d'enjeu, tandis que les Actifs numériques de

## Contrat d'utilisation

staking continueront d'être détenus par la Fondation. Bitvavo et les Affiliés peuvent faire appel à des prestataires de services tiers pour aider à fournir le Service de staking.

10.3 Les Récompenses de staking seront distribuées à l'Utilisateur après déduction d'une commission prélevée par Bitvavo ou les Affiliés. Pour le calcul des récompenses, voir notre [Politique tarifaire](#).

10.4 L'Utilisateur peut choisir le Staking flexible, ce qui lui donne la liberté de continuer à négocier les Actifs numériques de staking ou de retirer ces Actifs numériques à tout moment, sous réserve du Contrat d'utilisation et des Règles de négociation.

Bitvavo offre également la possibilité aux Utilisateurs concernés de gagner des Récompenses de staking plus élevées en acceptant de participer au blocage (restriction de vente ou de retrait) de leurs Actifs numériques de staking pour une période fixe (période de blocage) (Staking fixe), qui peut varier en fonction du type d'Actif numérique staké. Ce service peut ne pas être disponible partout, et d'autres conditions peuvent s'appliquer. En optant pour un Staking fixe des Actifs numériques stakés, l'Utilisateur comprend et accepte qu'une fois stakés, l'Utilisateur ne peut ni vendre, ni retirer ses Actifs numériques stakés pendant la période de blocage et la durée nécessaire pour achever le processus d'unstaking. Les Utilisateurs peuvent annuler des souscriptions au Staking fixe à tout moment en perdant toute Récompense de staking.

Les Utilisateurs doivent d'abord activer le Staking flexible pour utiliser les Services de staking et accéder aux Récompenses de staking. Pour les Actifs numériques concernés, l'Utilisateur peut alors souscrire au Staking fixe afin d'augmenter son taux de gain pendant la période de blocage. Une fois staké en Staking fixe, les Actifs numériques de staking seront bloqués pendant la période spécifiée. À la fin de la période de blocage du Staking fixe, les actifs stakés et les gains passeront automatiquement au Staking flexible. L'Utilisateur peut ensuite choisir soit de staker à nouveau en Staking fixe, soit de continuer à staker en Staking flexible, soit de cesser d'utiliser les Services de staking.

10.5 Le Service de staking présente des risques significatifs, comme indiqué dans la [Déclaration sur les risques](#). Les principaux risques incluent qu'en cas de slashing ou de dysfonctionnement du protocole en lien avec les Actifs numériques de staking, l'Utilisateur peut perdre tous ses Actifs numériques. Bitvavo (ou tout Affilié) ne pourra pas restituer ces Actifs numériques à l'Utilisateur, et Bitvavo (ou tout Affilié) ne sera aucunement tenue de le faire. Il peut en résulter pour l'Utilisateur une perte totale ou partielle des Actifs numériques. Bitvavo n'est en aucun cas responsable envers les Utilisateurs de la perte de tout Actif numérique ou des moyens d'accès aux Actifs numériques en raison d'incidents qui ne lui sont pas imputables. Les incidents non imputables à Bitvavo incluent tout événement à l'égard duquel Bitvavo démontre qu'il s'est produit indépendamment de la fourniture du service concerné, ou indépendamment des activités de Bitvavo, comme un problème inhérent à l'exploitation du registre distribué que Bitvavo ne contrôle pas. De plus, il est fait référence à l'Article 21.3 ci-dessous, qui contient un plafond exprès de responsabilité découlant des Services de staking.

10.6 Bitvavo (ou les Affiliés) ne doit aucune Récompense de staking aux Utilisateurs si aucune récompense n'a été générée à la suite des activités de staking, et les Récompenses de staking ne sont dues qu'au moment où elles ont été générées. Les taux des Récompenses de staking diffèrent selon l'Actif numérique de staking et seront publiés sur les pages d'information dédiées sur le Site web et/ou dans l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur de toute autre manière. La plupart des Récompenses de staking seront distribuées dans les mêmes Actifs numériques que les Actifs numériques de staking concernés, bien que la Récompense de staking pour certains Actifs numériques de staking puisse être distribuée dans un autre Actif numérique. Les Récompenses de staking seront automatiquement versées au Service de staking, après quoi l'Utilisateur pourra obtenir des Récompenses de staking (donnant lieu à des Récompenses de staking composées).

10.7 Bitvavo peut mettre fin, à tout moment et sans préavis, au Service de staking. Afin d'éviter toute ambiguïté, la résiliation du Service de staking par Bitvavo n'affecte pas nécessairement la continuité des autres Services offerts à l'Utilisateur par Bitvavo.

10.8 Bitvavo peut fixer des montants minimum et/ou maximum d'Actifs numériques de staking.

10.9 Bitvavo peut ajouter ou retirer, à tout moment et à sa seule discrétion, des Actifs numériques en tant qu'Actifs numériques de staking.

## Contrat d'utilisation

10.10 Toute indication de Récompenses de staking potentielles publiées ne constitue qu'une estimation et peut changer au fil du temps. Bitvavo peut modifier à sa seule discrétion le taux des Récompenses de staking et le calendrier de distribution des Récompenses de staking. Toute modification apportée aux taux des Récompenses de staking entrera en vigueur directement et s'appliquera immédiatement aux Actifs numériques qui sont soumis au Staking flexible, alors que les changements liés au taux du produit de Staking fixe ne s'appliqueront qu'aux nouveaux contrats de Staking fixe que les Utilisateurs concluront après la modification du taux.

10.11 En choisissant de se retirer du Service de staking pour un Actif numérique de staking, l'Utilisateur cesse de bénéficier des avantages liés à cet Actif numérique de staking. Bitvavo peut prévoir à sa discrétion des périodes de sortie et de retrait si cela s'avère nécessaire pour garantir une liquidité adéquate sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

10.12 Certains Actifs numériques peuvent être concernés par le Service de staking et par le Service de lending. Si l'Utilisateur souscrit à la fois au Service de staking et au Service de lending et que ces services s'appliquent tous deux à un Actif numérique, Bitvavo décidera, à sa discrétion, si cet Actif numérique est staké par le biais du Service de staking ou est prêté par le biais du Service de lending, et des taux de récompense qui s'appliquent.

10.13 Bitvavo peut fixer des seuils de distribution minimum et de solde minimum pour les Récompenses de staking dans le cadre du Staking flex qui seront publiés sur le Site web. Si la valeur de la Récompense de staking ne dépasse pas les seuils fixés par Bitvavo, la Récompense de staking ne sera pas distribuée, et l'Utilisateur ne pourra pas réclamer les Récompenses de staking cumulées. Ces seuils s'appliquent également dans le cas de la résiliation du Compte.

## 11. Service de lending

11.1 Bitvavo Custody (une société sœur de Bitvavo) est l'entité qui fournit des Services de lending. Elle offre à l'Utilisateur la possibilité d'obtenir des Récompenses de lending sur des Actifs numériques sélectionnés détenus dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo en les prêtant (les « Actifs numériques de lending ») à d'autres Utilisateurs ou en stakant ces actifs pour son propre compte. Ce service (le « Service de lending ») est entièrement intégré dans l'Environnement Bitvavo.

11.2 En activant le Service de lending, l'Utilisateur accepte que Bitvavo Custody puisse emprunter, à sa seule discrétion, à l'Utilisateur tous les Actifs numériques actuels et futurs détenus sur le Compte de l'Utilisateur, et que ces Actifs numériques puissent être retirés de la garde de Bitvavo. En souscrivant au Service de lending, l'Utilisateur autorise Bitvavo à transférer les Actifs numériques sur instruction de Bitvavo Custody aux fins du lending ou staking. Il en va de même pour les Actifs numériques d'un Utilisateur pour lesquels Bitvavo exige que l'Utilisateur accepte le Service de lending, comme mentionné à l'Article 8.3 du présent Contrat d'utilisation.

11.3 Le Service de lending présente des risques significatifs, comme indiqué dans la [Déclaration sur les risques](#).

Dans le cas où les Actifs numériques de lending seraient prêtés à d'autres Utilisateurs, malgré tous les efforts qui sont déployés pour garantir la bonne exécution des obligations d'un emprunteur à l'égard de Bitvavo Custody, un emprunteur pourrait être défaillant et ne pas être en mesure de rembourser le prêt et/ou de payer les intérêts courus sur le prêt à Bitvavo Custody. Dans ce cas, les pertes en découlant seront initialement absorbées par le propre capital de Bitvavo Custody. Cependant, si le capital de Bitvavo Custody est épuisé ou est insuffisant pour couvrir l'ensemble des pertes, les pertes restantes seront affectées aux Utilisateurs qui ont souscrit au service. Par conséquent, les Utilisateurs ayant souscrit à ce service supportent un risque de crédit résiduel et peuvent perdre tout ou partie de leurs Actifs numériques de lending et/ou de leurs Récompenses de lending.

Dans le cas où les Actifs numériques de lending seraient stakés par Bitvavo Custody B.V., en son nom et pour son compte, les Utilisateurs sont exposés à des risques liés aux activités de staking. Ces risques incluent le slashing ou des dysfonctionnements du protocole liés aux Actifs numériques de staking concernés. Bitvavo Custody B.V. réduit au maximum ces risques en ayant recours aux services de validateurs reconnus ayant un historique opérationnel établi et en diversifiant les validateurs. Dans le cas où des risques de staking apparaîtraient, les pertes en découlant seront initialement absorbées par le propre capital de Bitvavo Custody. Cependant, si le capital de Bitvavo Custody est épuisé ou est insuffisant pour couvrir l'ensemble des pertes, les pertes restantes seront affectées aux Utilisateurs qui ont souscrit au service. Par conséquent, les Utilisateurs ayant souscrit à ce service supportent un risque de crédit résiduel et peuvent perdre tout ou partie de leurs Actifs numériques de lending et/ou de leurs Récompenses de lending.

## Contrat d'utilisation

11.4 Nonobstant les autres clauses du présent Contrat d'utilisation, Bitvavo Custody peut verser, en fonction des gains générés, des Récompenses de lending sur les Actifs numériques de lending à l'Utilisateur (« Récompenses de lending »). Les taux des Récompenses de lending diffèrent selon l'Actif numérique de lending et seront publiés par Bitvavo Custody sur les pages d'information dédiées sur le Site web et/ou l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur de toute autre manière. La plupart des Récompenses de lending seront distribuées dans les mêmes Actifs numériques que les Actifs numériques de lending concernés, bien que les Récompenses de lending pour certains Actifs numériques de lending puissent être distribuées dans un autre Actif numérique. Des Récompenses de lending seront automatiquement versées au Service de lending, après quoi l'Utilisateur pourra obtenir des Récompenses de lending (donnant lieu à des récompenses composées). Bitvavo Custody peut modifier à sa seule discrétion le taux des Récompenses de lending et le calendrier de distribution des Récompenses de lending. Toute modification apportée aux taux de Récompense de lending sera directement applicable.

11.5 Bitvavo Custody peut prêter à son entière discrétion les Actifs numériques de lending à des tiers ou staker ces Actifs numériques de lending, grâce auxquels Bitvavo Custody pourrait recevoir des récompenses ou d'autres montants.

11.6 Bitvavo Custody peut mettre fin, à tout moment et sans préavis, au Service de lending. Afin d'éviter toute ambiguïté, la résiliation du Service de lending par Bitvavo Custody n'affecte pas nécessairement la continuité des autres Services proposés à l'Utilisateur par Bitvavo.

11.7 Bitvavo Custody peut fixer des montants minimums et/ou maximums d'Actifs numériques de lending.

11.8 En utilisant le Service de lending, l'Utilisateur accorde à Bitvavo Custody un droit d'utilisation de tous les Actifs numériques disponibles de l'Utilisateur, et donne son consentement à Bitvavo Custody pour l'utilisation de ces Actifs numériques, dans le but de faciliter le Service de lending.

11.9 L'Utilisateur accorde à Bitvavo Custody le droit d'utiliser les Actifs numériques à la discrétion de Bitvavo Custody en relation avec le Service de lending, dans toute la mesure où Bitvavo Custody peut le faire efficacement en vertu de la législation applicable et sans autre notification à l'Utilisateur.

11.10 Toute indication de Récompenses de lending potentielles publiées ne constitue qu'une estimation et peut changer au fil du temps. Bitvavo Custody peut à sa seule discrétion modifier les taux des Récompenses de lending et le calendrier de distribution des Récompenses de lending. Toute modification apportée aux taux des Récompenses de lending sera directement applicable.

11.11 En choisissant de ne pas participer au Service de lending, l'Utilisateur demande à Bitvavo Custody de restituer tous les Actifs numériques et toutes les Récompenses de lending dues sous la garde de Bitvavo. Par la suite, l'Utilisateur aura (à nouveau) une créance sur la Fondation concernant les Actifs numériques que Bitvavo conserve pour l'Utilisateur. Bitvavo peut introduire à sa discrétion des périodes de sortie et de retrait si cela s'avère nécessaire pour garantir des liquidités adéquates sur la plateforme.

11.12 Certains Actifs numériques peuvent être concernés par le Service de staking et par le Service de lending. Si l'Utilisateur souscrit à la fois au Service de staking et au Service de lending, et que ces services s'appliquent tous deux à un Actif numérique, Bitvavo décidera, à sa discrétion, si cet Actif numérique est prêté par le biais du Service de lending ou staké par le biais du Service de staking et des taux de récompense qui s'appliquent.

11.13. Bitvavo peut fixer des seuils de distribution et de solde minimums pour les Récompenses de lending et les publier sur le Site web. Si la valeur de la Récompense de lending ne dépasse pas les seuils fixés par Bitvavo, la Récompense de lending ne sera pas distribuée, et l'Utilisateur ne pourra pas réclamer les Récompenses de lending cumulées. Ces seuils s'appliquent également dans le cas de la résiliation du Compte.

## 12. Facilité de Trading sur marge

12.1. Le Trading sur marge est une stratégie de négociation qui permet à un Utilisateur d'emprunter des Actifs numériques, y compris des Jetons de monnaie électronique (« Trading sur marge »).

12.2 Bitvavo peut autoriser des Utilisateurs à se lancer dans le Trading sur marge sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

## Contrat d'utilisation

12.2.1 La facilité de Trading sur marge proposée aux Utilisateurs leur permettra de prendre une position courte (*Margin Short*) ou une position longue (*Margin Long*) sur un Actif numérique ou plusieurs positions (longues/courtes) sur le même Actif numérique en empruntant ces Actifs numériques auprès de Bitvavo Custody (« Actifs empruntés ») en échange d'une garantie (« Facilité de Trading sur marge »). Les Utilisateurs souhaitant utiliser la Facilité de Trading sur marge doivent expressément y souscrire.

12.2.2 Lorsqu'il prend une *Margin Long*, l'Utilisateur engage des Fonds de monnaie fiduciaire (ce qui constitue la Marge initiale) et emprunte également des Jetons de monnaie électronique. L'Utilisateur échange ensuite les Actifs empruntés (Jetons de monnaie électronique empruntés auprès de Bitvavo Custody) en Fonds de monnaie fiduciaire par le biais du Segment RfQ. Ces Fonds de monnaie fiduciaire constituent également la Marge supplémentaire. L'Utilisateur peut ensuite acheter des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo en échange de la Marge initiale et de la Marge supplémentaire. Les Actifs numériques que l'Utilisateur recevra constitueront également la Garantie de marge.

12.3 Bitvavo a la seule discrétion pour mettre la Facilité de Trading sur marge à disposition d'un ou de plusieurs Utilisateurs. En fonction de son évaluation du risque ou pour se conformer aux lois applicables, Bitvavo peut refuser à un ou plusieurs Utilisateurs l'accès à la Facilité de Trading sur marge, limiter l'accès à cette facilité ou modifier les conditions d'accès. Bitvavo peut limiter la Facilité de Trading sur marge à certains Actifs numériques.

12.4 Bitvavo Custody peut prêter l'Actif numérique de lending qu'il emprunte auprès d'autres Utilisateurs conformément à l'Article 11 ci-dessus. Cela ne s'applique pas à la *Margin Long* avec laquelle Bitvavo Custody prêtera ses propres Actifs numériques.

12.5 Afin de garantir la restitution des Actifs empruntés ainsi que les frais, coûts, intérêts associés à la Facilité de Trading sur marge, les Utilisateurs déposeront une garantie (Marge initiale) sous la forme de Fonds en euros ou toute autre garantie sous la forme ou de la valeur uniquement déterminée par Bitvavo, sur leur Compte sur marge. En souscrivant à la Facilité de Trading sur marge, l'Utilisateur autorise Bitvavo à transférer des Fonds et des Actifs numériques du Compte spot de l'Utilisateur au Compte sur marge de l'Utilisateur en tant que Garantie de marge.

12.6 L'Utilisateur ne peut vendre les Actifs empruntés que sur la Plateforme de Bitvavo. L'Utilisateur ne peut pas retirer les Actifs empruntés. L'Utilisateur accepte et reconnaît également que les produits de cette transaction seront aussi transférés sur le Compte sur marge et feront partie de la Garantie de marge en tant que Marge supplémentaire avec la Marge initiale. Chaque Position de marge et la Garantie de marge requise pour cette Position de marge seront enregistrées et suivies dans des Comptes sur marge distincts.

12.7 Les Fonds et les Actifs numériques reçus en tant que Garantie de marge seront bloqués sur le Compte sur marge de l'Utilisateur jusqu'à ce que les Actifs empruntés aient été restitués à Bitvavo Custody et que l'ensemble des Frais d'emprunt et des autres frais et coûts applicables en lien avec la Facilité de Trading sur marge aient été entièrement réglés. L'Utilisateur ne peut pas retirer ou transférer la Garantie de marge. L'Utilisateur ne doit pas transférer, céder, vendre, nantir, grever ou limiter de toute autre manière les droits portant sur la Garantie de marge, sauf indication expresse contraire des présentes ou autorisation de Bitvavo.

Lorsque Bitvavo met à disposition d'un Utilisateur la Facilité de Trading sur marge et à des fins de garantie de la bonne performance des Obligations garanties de cet Utilisateur, cet Utilisateur accorde dans le même temps, par les présentes et de manière irrévocable, à Bitvavo Custody B.V., un droit de nantissement de premier rang (*pandrecht*) sur l'ensemble de ses droits, actuels et futurs, à l'égard de la Fondation portant sur tout Actif numérique et/ou tout Fond que la Fondation détient pour l'Utilisateur sur le Compte sur marge de l'Utilisateur (la « **Créance affectée du nantissement** »). Ce droit de nantissement est également octroyé, selon le cas, d'avance (*bij voorbaat*) et au moyen d'un droit de nantissement tiers (*derdenpandrecht*). Bitvavo Custody B.V. informe, pour le compte de l'Utilisateur, la Fondation de son droit de nantissement dès que Bitvavo met à disposition de cet Utilisateur la Facilité de Trading sur marge.

Aux fins du présent article, « Obligation garantie » désigne toute obligation de paiement et tout passif de l'Utilisateur en vertu de la Facilité de Trading sur marge, ou en lien avec celle-ci, notamment (i) les Actifs empruntés et/ou un montant égal à la valeur de marché des Actifs empruntés, (ii) les Frais d'emprunt et les Frais de liquidation ainsi que (iii) toute obligation de paiement, telle qu'elle peut changer après des modifications, mises à jour, renonciations ou

## Contrat d'utilisation

changements de la valeur de marché des Actifs empruntés, dans tous les cas, qu'elle soit actuelle ou future, réelle ou éventuelle et qu'il s'agisse du montant principal, des intérêts, des coûts ou autres.

Dans les cas où (a) le Ratio de santé baisserait d'une manière qui pourrait déclencher la Liquidation ou (b) la Liquidation serait engagée pour les motifs décrits à l'Article 12.10.1, la restitution des Actifs empruntés serait due immédiatement par l'Utilisateur. L'Utilisateur restituera immédiatement les Actifs empruntés ou versera un montant égal à la valeur de marché des Actifs empruntés.

12.8 Un taux d'intérêt (Frais d'emprunt) pour chaque Position de marge en cours sera cumulé toutes les heures. Ces Frais d'emprunt seront publiés sur le site web et/ou sur l'Application.

12.8.1 Bitvavo peut déterminer, à sa seule discrétion, les Frais d'emprunt applicables à chaque Actif emprunté. Toute modification apportée aux Frais d'emprunt s'appliquera rétroactivement.

12.9 Les Utilisateurs surveilleront en permanence le Ratio de santé pour éviter la Liquidation de leurs Positions de marge. Bitvavo peut, à sa seule discrétion, décider de la méthode de calcul et du niveau accepté du Ratio de santé. Le Ratio de santé sera calculé pour chaque Compte sur marge.

En tenant compte du profil de risque de l'Utilisateur concerné ou des conditions du marché, Bitvavo peut fixer des exigences en matière de Ratio de santé différentes pour chaque Utilisateur et chaque Actif numérique.

### 12.10

12.10.1 Dans les circonstances suivantes, l'Utilisateur devra immédiatement restituer les Actifs empruntés et verser les Frais d'emprunt. Dans ces cas, Bitvavo se réserve également le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de faciliter la Liquidation de toute Position de marge :

- (i) le Ratio de santé est en dessous du seuil requis ;
- (ii) la survenue d'un Cas de force majeure, d'une insolvabilité, d'une violation de sécurité ou d'une perturbation du marché ;
- (iii) cette action est nécessaire pour que Bitvavo se conforme aux lois et réglementations applicables, aux directives réglementaires ou aux instructions des autorités compétentes ;
- (iv) Bitvavo détermine, en agissant de manière raisonnable, que la Liquidation est nécessaire pour protéger l'intégrité de la Plateforme de négociation de Bitvavo ou pour réduire au maximum les risques significatifs de perte pour Bitvavo ou d'autres Utilisateurs ;
- (v) si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions du présent Contrat ou les Règles de négociation ;
- (vi) si le présent Contrat est résilié, ou si le Compte de l'Utilisateur est fermé ou suspendu conformément aux modalités du présent Contrat ; ou
- (vii) l'Utilisateur n'est pas (plus) autorisé à accéder à la Facilité de Trading sur marge en application de l'Article 12.3 ci-dessus.

12.10.2 La Liquidation peut être réalisée sans préavis, sans demande préalable et sans intervention judiciaire (dans la mesure autorisée par le droit applicable) en faisant appliquer le nantissement et en réalisant la Garantie de marge par le biais de l'appropriation, de la vente, du transfert, de la conversion, du pooling ou de la compensation d'une telle manière et aux prix que Bitvavo estime, de manière raisonnable, appropriés selon les conditions prédominantes du marché. Bitvavo fera son possible pour obtenir une juste valeur de marché dans le cadre de telles transactions, mais ne sera pas responsable des pertes, manques à gagner ou coûts d'opportunité découlant du processus de Liquidation, ou liés à ce processus. La Liquidation et le Ratio de santé seront calculés en euros.

## Contrat d'utilisation

12.10.3 Sauf décision contraire de Bitvavo, la Liquidation peut s'effectuer de manière isolée. Cela signifie que le processus de Liquidation sera engagé une fois qu'une Position de marge atteint un seuil du Ratio de santé, et les autres Positions de marge et les Comptes sur marge ne seront pas affectés par la Liquidation.

12.10.4. Une fois que le processus de Liquidation est engagé, le Compte sur marge de l'Utilisateur sera bloqué. Si une Garantie de marge reste après la Liquidation, elle sera restituée du Compte sur marge concerné au Compte spot de l'Utilisateur.

12.11 Les Utilisateurs peuvent utiliser la Facilité de Trading sur marge selon les conditions précisées dans le présent Contrat et les Documents connexes.

12.12 Bitvavo peut résilier, à sa seule discrétion, la Facilité de Trading sur marge pour tout ou partie des Utilisateurs. Dans ce cas, l'Utilisateur concerné doit immédiatement restituer les Actifs empruntés.

12.13 Les règles et conditions du Trading sur marge qui sont applicables aux Utilisateurs institutionnels sont régies dans des conditions distinctes convenues au cas par cas. Les modalités du présent Article 12 ne s'appliquent pas à ces Utilisateurs.

12.14 L'Utilisateur reconnaît que le Trading sur marge comporte des risques significatifs, comme décrit en détail dans la Déclaration sur les risques.

### 13. Frais et coûts

13.1.1 L'Utilisateur devra payer des frais à Bitvavo et Bitvavo Custody, y compris des frais de placement des Ordres, de dépôt des Actifs numériques ou des Fonds, de retrait des Actifs numériques ou des Fonds et d'utilisation du Service de lending, du Service de staking ou de la Facilité de Trading sur marge.

13.1.2 Bitvavo ne facture pas de frais pour les Services de conservation tant que l'Utilisateur est client de Bitvavo, à l'exception des cas prévus à l'Article 4.14 du présent Contrat. De plus, dans le cas où une personne physique ou morale ne serait plus un Utilisateur de Bitvavo et refuserait de transférer ses Actifs numériques dans les 14 jours suivant la fin de la relation contractuelle, Bitvavo est en droit de facturer des frais pour l'utilisation des Services de conservation.

13.2 Tous les frais ainsi que les montants des frais concernés seront publiés par Bitvavo sur les pages d'information dédiées aux frais sur le Site web et/ou l'Environnement Bitvavo, tels que modifiés, ou seront mis à la disposition de l'Utilisateur de toute autre manière. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent apporter à leur seule discrétion des modifications aux présentes. Tout changement mis à la disposition de l'Utilisateur sera directement applicable.

13.3 Bitvavo peut prélever des frais en les déduisant du solde des Actifs numériques de l'Utilisateur dans le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo ou du solde en euros dans le Portefeuille d'E-Tokens Bitvavo, d'un montant d'Actifs numériques ou d'E-Tokens Bitvavo résultant d'une transaction, d'Actifs numériques reçus suite à l'utilisation du Service de staking ou de lending, ou de toute autre manière.

### 14. Sécurité

14.1 L'Utilisateur est seul responsable de la préservation de l'accès à son Compte. Cela inclut de choisir des mots de passe suffisamment complexes et difficiles à déchiffrer, de stocker en toute sécurité des mots de passe, d'empêcher des tiers d'accéder à ses comptes e-mail, de ne pas conserver, stocker ou enregistrer sa combinaison individuelle de nom d'utilisateur et mot de passe par des moyens électroniques ou autres avec d'autres documents de l'Utilisateur relatifs à Bitvavo, de ne pas laisser sans surveillance l'appareil avec lequel l'Utilisateur se connecte à la Plateforme de négociation de Bitvavo, de protéger les Identifiants API et de prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter la perte, le vol ou l'utilisation abusive des appareils électroniques que l'Utilisateur utilise pour accéder à la Plateforme de négociation de Bitvavo. Bitvavo et Bitvavo Custody ne peuvent être tenues responsables de toute utilisation abusive des Identifiants API ou des identifiants de connexion de l'Utilisateur par une tierce partie si cette utilisation abusive est, directement ou indirectement, causée par l'Utilisateur ou la négligence de l'Utilisateur. Sans information contraire, Bitvavo et Bitvavo Custody supposent que la personne connectée au Compte de l'Utilisateur en utilisant les bons identifiants de connexion ou en utilisant les Identifiants API est l'Utilisateur ou est dûment autorisée par l'Utilisateur. L'Utilisateur accepte la responsabilité de toutes les activités qui se produisent sur le Compte de l'Utilisateur et toutes les transactions effectuées sur le Compte de l'Utilisateur, et en assume l'intégralité du risque.

## Contrat d'utilisation

14.2 Bitvavo recommande fortement et peut exiger l'activation et l'utilisation de l'authentification à deux facteurs pour une sécurité accrue du Compte de l'Utilisateur ainsi que d'autres comptes affiliés au Compte de l'Utilisateur, comme le compte e-mail de l'Utilisateur. Afin d'éviter toute ambiguïté, Bitvavo (et tout Affilié) n'est pas responsable des dommages résultant du fait que l'Utilisateur n'active pas et n'utilise pas l'authentification à deux facteurs.

14.3 Bitvavo ne demandera jamais à l'Utilisateur de fournir des mots de passe ou des informations relatives à l'authentification à deux facteurs, autrement que les informations qui sont demandées lors de la connexion au Compte pour l'utilisation des Services Bitvavo ou lors d'une modification des identifiants de connexion. L'Utilisateur ne doit jamais répondre à une autre demande de fournir ces données d'authentification, par exemple par e-mail, même si la demande semble provenir de Bitvavo.

14.4 Dans le cas où l'Utilisateur saurait ou devrait raisonnablement savoir que ses données d'authentification ont été volées ou peuvent être utilisées de manière abusive, l'Utilisateur doit immédiatement contacter Bitvavo.

14.5 Le principal moyen de communication entre Bitvavo et l'Utilisateur passera par des canaux numériques sécurisés, y compris le site web de Bitvavo, l'application mobile et la correspondance par e-mail. Les instructions, notifications et confirmations liées au Compte de l'Utilisateur et aux transactions seront transmises par le biais de ces canaux. L'Utilisateur reconnaît que l'accès à son Compte et les initiations de transferts peuvent nécessiter une authentification à deux facteurs ayant deux méthodes de vérification indépendantes. Bitvavo applique des protocoles de chiffrement et de sécurité avancés pour garantir la confidentialité et l'intégrité de toutes les communications et transactions. Bitvavo ne stocke jamais de mots de passe, d'informations d'authentification biométrique ou de codes d'authentification à deux facteurs liés à l'accès au Compte de l'Utilisateur.

14.6 Pour garantir la sécurité des crypto-actifs qu'il détient pour le compte des Utilisateurs, Bitvavo utilise des sous-dépositaires et des prestataires de services techniques. En outre, Bitvavo a mis en place des procédures de dépôt solides pour conserver les Actifs numériques de l'Utilisateur, et des procédures de retrait pour permettre la restitution à l'Utilisateur sur instruction de celui-ci. Bitvavo veille à ce que toutes les clés privées associées à la conservation d'Actifs numériques soient générées, stockées et gérées en toute sécurité selon les meilleures pratiques de l'industrie. Bitvavo a mis en place des contrôles d'accès stricts et une surveillance continue pour s'assurer que seules les personnes autorisées ont accès aux clés privées. Bitvavo a élaboré un processus de sauvegarde et de récupération solide pour les clés privées, comme la séparation physique/logique des données sauvegardées, pour garantir que les clés puissent être restaurées en cas d'effacement accidentel, de corruption ou de perte.

## 15. Confidentialité

15.1 En fournissant les Services, Bitvavo peut collecter et traiter des données à caractère personnel. Le principal objectif de la collecte des données est de fournir les Services à l'Utilisateur. La [Politique de confidentialité](#) et la [Déclaration sur les cookies](#) s'appliquent à toute utilisation des Services et informent l'Utilisateur des données collectées, de la façon dont elles sont utilisées et avec quelles parties elles sont partagées.

## 16. Informations confidentielles

16.1 L'Utilisateur peut recevoir ou prendre connaissance de toute autre manière d'informations concernant Bitvavo ou les Services qui ne sont pas connues du grand public. L'Utilisateur accepte par les présentes d'utiliser ces informations confidentielles uniquement dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour utiliser les Services, et s'engage à ne divulguer aucune de ces informations confidentielles à des tiers, sauf autorisation expresse écrite de Bitvavo. Si la loi applicable le lui demande ou si un tribunal compétent le lui ordonne expressément, l'Utilisateur peut divulguer les informations confidentielles concernées. Dans ce cas, l'Utilisateur informera immédiatement Bitvavo de cette obligation et limitera la divulgation à ce qui est demandé ou autorisé par le droit applicable. Toutes les informations confidentielles resteront la propriété de Bitvavo.

## 17. Droits de propriété intellectuelle

17.1 Bitvavo et les Affiliés détiennent tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les Droits de propriété intellectuelle y afférents, portant sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, sur l'Environnement Bitvavo et sur les Services proposés par Bitvavo, et leur contenu, sauf comme indiqué à l'Article 17.2 ci-dessous. Il en va de même pour tout(e) avis, suggestion, idée, demande d'amélioration, recommandation ou autre information fournis par l'Utilisateur concernant les Services. Le présent Contrat d'utilisation ne transmet aucun droit de propriété lié aux Droits de propriété Intellectuelle détenus par Bitvavo. Aucun droit ou aucune licence n'est accordé(e) pour utiliser les

## Contrat d'utilisation

Droits de propriété intellectuelle détenus par Bitvavo, autrement que ce qui est strictement nécessaire à l'utilisation de la Plateforme de négociation de Bitvavo, de l'Environnement Bitvavo et des Services conformément aux présentes conditions. En cas de licence, cette licence ne peut pas être cédée en sous-licence et n'est pas révoquée par Bitvavo. Le nom Bitvavo et le logo Bitvavo sont des marques déposées de Bitvavo et des Affiliés, et aucun droit ou aucune licence n'est accordé(e) pour les utiliser.

17.2 Les Services peuvent inclure des logiciels open source ou des logiciels tiers, auquel cas ces logiciels sont mis à la disposition de l'Utilisateur en vertu des modalités des licences applicables.

### 18. Litiges

18.1 L'Utilisateur peut soumettre tout(e) commentaire, plainte ou question à l'adresse [support@bitvavo.com](mailto:support@bitvavo.com). Les plaintes peuvent être envoyées par e-mail, par courrier ou en utilisant le [formulaire web](#) conformément à la politique de gestion des plaintes de Bitvavo énoncée sur la [page \(support\) dédiée](#) relative à l'envoi de plaintes.

18.2 Lors de la prise de contact avec Bitvavo, l'Utilisateur est tenu de fournir à Bitvavo son nom, son adresse e-mail et toute autre information qui pourrait être nécessaire pour identifier l'Utilisateur. Si l'Utilisateur ne répond pas à cette demande, la plainte ne sera pas traitée.

18.3 Pour régler les plaintes, Bitvavo et l'Utilisateur devront coopérer pour parvenir à une solution amiable. Si la plainte n'est pas réglée dans le cadre d'une procédure de traitement des plaintes, la question pourrait être soumise aux tribunaux compétents conformément à l'Article 18.5.

18.4 Le présent Contrat d'utilisation et toutes les autres relations contractuelles entre l'Utilisateur et Bitvavo et Bitvavo Custody, ainsi que les questions concernant l'existence et la formation de telles relations, seront régies exclusivement par le droit néerlandais, à l'exception des règles de droit international privé. Cela n'exclut pas que l'Utilisateur puisse être protégé par des dispositions obligatoires du pays où l'Utilisateur a son lieu de résidence habituel.

18.5 Si l'Utilisateur n'est pas un consommateur, les litiges découlant des Services, du Contrat d'utilisation ou des Documents connexes, ou liés à ceux-ci, seront exclusivement soumis au tribunal compétent à Amsterdam, Pays-Bas, sans préjudice du droit de Bitvavo et de Bitvavo Custody d'engager des poursuites contre l'Utilisateur à son lieu de résidence ou de séjour habituel.

### 19. Fourniture de Services et résiliation

19.1 Sans préjudice de l'Article 19.2 et de l'Article 19.8 ci-dessous et des droits de résiliation du Compte de l'Utilisateur et du Contrat d'utilisation de Bitvavo en application de l'Article 2.10.1 du présent Contrat, Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent, à leur entière discrétion, pour quelque raison que ce soit et sans responsabilité envers l'Utilisateur, modifier, interrompre ou résilier, temporairement ou définitivement, tout ou partie de leurs Services, ou modifier, ajouter ou supprimer des parties du Contrat d'utilisation en général.

Bitvavo et, si applicable, Bitvavo Custody accorderont à l'Utilisateur un préavis d'au moins 1 mois pour tout changement en question, sauf indication expresse contraire du Contrat d'utilisation ou sauf Cas de force majeure.

19.2 Nonobstant l'Article 19.1, Bitvavo se réserve le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer, à tout moment et sans préavis, des parties des Documents connexes. Bitvavo se réserve également le droit de lancer de nouveaux services ou de mettre à disposition de certains Utilisateurs un nouveau service à tout moment et sans préavis.

19.3 Tous les Services sont fournis « en l'état » et « selon les disponibilités », sans garantie d'aucune sorte. Bitvavo et Bitvavo Custody ne garantissent pas que le Site web, l'Environnement Bitvavo, la Plateforme de négociation de Bitvavo ou les Services seront disponibles pour une durée absolue ou relative. Bitvavo et Bitvavo Custody ne garantissent pas que l'accès ne sera pas interrompu ou qu'il n'y aura pas de retards, de défaillances, d'erreurs, de pertes ou de problèmes similaires concernant les informations transmises. Cela peut inclure l'indisponibilité de l'un des Services pendant les périodes de forte affluence, d'illiquidité, de mouvements rapides ou de volatilité. Bitvavo et Bitvavo Custody ne donnent aucune garantie implicite de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et/ou de non-contrefaçon.

19.4 Toute information dans l'Environnement Bitvavo est purement informative et peut être modifiée sans préavis. L'Utilisateur est toujours seul responsable de l'évaluation de la pertinence, de l'exactitude, de l'adéquation et de la fiabilité de toute information fournie dans l'Environnement Bitvavo. Bitvavo n'est responsable d'aucune perte

## Contrat d'utilisation

découlant directement ou indirectement d'une action de l'Utilisateur sur ces informations. L'Utilisateur doit toujours effectuer ses propres recherches avant d'utiliser l'un des Services. Bitvavo n'est pas responsable des informations qui pourraient être fournies par commodité, mais qui ne sont pas contrôlées par Bitvavo, comme les liens vers des sites web de tiers.

19.5 Bitvavo s'efforcera de fournir des informations précises et opportunes à l'Utilisateur. Cependant, le contenu peut ne pas toujours être entièrement exact, complet ou à jour, et il peut comprendre des inexactitudes ou des erreurs.

19.6 Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent à tout moment transférer, sous-traiter ou céder l'un de leurs droits et obligations en vertu du Contrat d'utilisation, des Annexes et des Documents connexes ou autrement en lien avec les Services à tout autre tiers, sans que l'approbation de l'Utilisateur soit nécessaire.

19.7 Les informations stockées ou transférées par le biais des Services peuvent être irrémédiablement perdues, corrompues ou temporairement indisponibles en raison de diverses causes, y compris des défaillances logicielles, des changements de protocole par des fournisseurs tiers, des coupures d'Internet, des Cas de force majeure ou d'autres catastrophes, y compris des attaques DDoS de tiers, une maintenance programmée ou non programmée, ou d'autres causes pouvant être contrôlées ou non par Bitvavo. L'Utilisateur est seul responsable de la sauvegarde et de la maintenance de copies dupliquées de toute information stockée ou transférée par le biais des Services.

19.8 Bitvavo et Bitvavo Custody n'ont aucune obligation de fournir des Services si Bitvavo ou Bitvavo Custody peut raisonnablement estimer que la fourniture des Services porterait atteinte aux lois et réglementations applicables. Cela pourrait inclure les cas où Bitvavo ou Bitvavo Custody n'est pas autorisée à offrir un Service dans un pays, à un certain groupe d'Utilisateurs ou lorsqu'une autorité compétente ordonne à Bitvavo ou à Bitvavo Custody de cesser de fournir ce Service.

19.9 L'Utilisateur est chargé de vérifier que les informations fournies par Bitvavo et Bitvavo Custody sont correctes et de vérifier que les informations sont envoyées par Bitvavo et Bitvavo Custody au moment prévu.

19.10 Bitvavo fait en sorte d'éviter que les Services soient fournis pour des Actifs numériques qualifiés d'« instrument financier » ou de « produit financier » comme indiqué dans les lois et réglementations applicables. Bitvavo ne garantit pas qu'un Actif numérique sur la Plateforme de négociation de Bitvavo ou pour lequel Bitvavo offre des Services de toute autre manière ne soit pas un « instrument financier » ou un « produit financier ».

## 20. API

20.1 Bitvavo peut fournir aux Utilisateurs un accès à ses Services et à des données et informations spécifiques par le biais d'une « interface de programmation d'application », ou API, et éventuellement d'autres documentations. Des informations sur la façon d'utiliser l'API sont disponibles sur le Site web : <https://docs.bitvavo.com/>

20.2 Pour utiliser l'API, une ou plusieurs clés API avec des identifiants secrets correspondants (les « Identifiants API ») doivent être créées. L'Utilisateur est seul responsable de la protection des Identifiants API et de toute activité menée par l'Utilisateur ou des tiers ayant accès au Compte, qu'elle soit autorisée ou non. Dans le cas où l'Utilisateur saurait, ou devrait savoir, que les Identifiants API ont été volés ou utilisés de manière abusive, l'Utilisateur doit contacter immédiatement Bitvavo.

20.3 Bitvavo peut, à sa seule discrétion, ajouter, interrompre ou supprimer, en tout ou en partie, l'API à tout moment et sans préavis. Bitvavo ne peut pas garantir que les versions futures de l'API seront compatibles avec les versions précédentes. L'Utilisateur reconnaît et comprend que toute modification en question peut avoir des conséquences négatives sur l'utilisation de l'API par l'Utilisateur et pourrait obliger l'Utilisateur à apporter des modifications substantielles afin de continuer à utiliser l'API, et que cela relève de la responsabilité de l'Utilisateur.

20.4 L'ampleur et la forme concrète de l'API sont à la seule discrétion de Bitvavo. L'API peut être modifiée ou abandonnée à la seule discrétion de Bitvavo. Bitvavo se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, les conditions d'accès à Bitvavo par l'utilisation de l'API ou les limites de cet accès. Bitvavo peut refuser ou limiter l'accès à l'API pour tout motif sans limitation et en incluant la gestion du risque, le bon fonctionnement de la Plateforme de négociation de Bitvavo, les raisons techniques, ou pour se conformer au droit applicable.

20.5 Bitvavo peut surveiller l'utilisation de l'API. L'Utilisateur ne bloquera pas ou n'interférera d'aucune manière avec le processus de surveillance.

## Contrat d'utilisation

20.6 Bitvavo peut imposer des limitations quant au nombre de demandes que l'Utilisateur peut faire en utilisant l'API ou étendre les limites pour d'autres Utilisateurs, à sa seule discrétion, pendant une période donnée et sans préavis. L'Utilisateur ne doit pas tenter de contourner ces limitations. Si l'Utilisateur dépasse les limitations, Bitvavo peut modérer les activités de l'Utilisateur, cesser d'offrir l'accès à l'API ou immédiatement suspendre ou résilier l'accès à l'API à sa seule discrétion et sans préavis.

20.7 L'Utilisateur ne doit pas, et ne doit pas encourager ou autoriser d'autres à :

20.7.1 utiliser l'API d'une manière qui n'est pas expressément autorisée par le présent Contrat d'utilisation ;

20.7.2 modifier, reproduire, adapter, distribuer, afficher, publier, procéder à son ingénierie inverse, traduire, désassembler, décompiler ou tenter de toute autre manière de créer tout code source dérivé de l'API ;

20.7.3 utiliser ou accéder à l'API dans le but de surveiller la disponibilité, les performances ou la fonctionnalité de l'un des Services ou à d'autres fins de benchmarking ou de concurrence ;

20.7.4 collecter, mettre en cache, agréger ou stocker des données ou du contenu accessibles par le biais de l'API, sauf à des fins autorisées en vertu du présent Contrat d'utilisation ;

20.7.5 utiliser l'API d'une manière qui dépasse un volume de demande raisonnable, constitue un usage excessif ou abusif, ou affecte de toute autre manière la stabilité des serveurs de Bitvavo ou affecte le comportement d'autres applications utilisant l'API ;

20.7.6 tenter de dissimuler ou de cacher l'identité de l'Utilisateur lors de la demande d'autorisation à l'API ;

20.7.7 utiliser l'API pour (i) accéder ou utiliser toute information non autorisée par le présent Contrat, (ii) contourner ou enfreindre l'une des mesures de sécurité administrative, technique ou organisationnelle de Bitvavo, (iii) perturber, dégrader, surcharger ou déprécier l'API ou les Services, (iv) modifier l'API ou les Services de quelque manière que ce soit, ou (v) tester les vulnérabilités des Services ou de l'API ; et

20.7.8 utiliser toutes les données collectées à partir de l'utilisation de l'API par l'Utilisateur à des fins publicitaires.

## 21. Limite de responsabilité

21.1 Bitvavo et les Affiliés ont pour objectif de servir les Utilisateurs dans le respect de leurs normes strictes. Cependant, il existe encore des risques liés à l'utilisation des Services et à la négociation d'Actifs numériques (comme décrit plus en détail dans la [Déclaration sur les risques](#)). C'est pourquoi Bitvavo et les Affiliés doivent limiter leur responsabilité comme indiqué dans le présent article.

21.2 Bitvavo et les Affiliés ne sont pas responsables des dommages liés aux Services, sauf si ces dommages résultent directement de l'inexécution des obligations leur incombant en vertu du présent Contrat d'utilisation et des Règles de négociation ou en vertu de la législation applicable, et s'ils résultent d'une intention volontaire ou d'une négligence grave de la part de Bitvavo ou des Affiliés. En outre, Bitvavo et les Affiliés ne sont pas responsables des dommages :

21.2.1 résultant des actions de l'Utilisateur en violation du Contrat d'utilisation ;

21.2.2 résultant des actions de l'Utilisateur qui relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur, y compris le transfert d'Actifs numériques et/ou de Fonds à un tiers escroc ou frauduleux de toute autre manière ;

21.2.3. résultant d'une inaccessibilité, d'un dysfonctionnement ou d'une suspension temporaire (d'une partie) des Services, y compris (i) les dommages résultant de l'impossibilité de déposer, retirer ou négocier des Actifs numériques et/ou des Fonds, (ii) les dommages résultant de l'impossibilité de se connecter ou d'utiliser les Services, (iii) les dommages résultant de l'annulation ou de l'inexécution de tout Ordre et (iv) les différences de prix résultant d'un retard dans le traitement des Ordres, des dépôts ou des retraits ;

21.2.4. résultant de l'exécution d'un Ordre initié par un Utilisateur, y compris les dommages résultant de l'exécution d'un Ordre de marché à un prix différent du prix indicatif affiché au moment de l'initiation par l'Utilisateur de l'Ordre de marché ;

## Contrat d'utilisation

21.2.5 sous la forme de manque à gagner ou de perte de recettes ou de gains attendus, y compris toute perte de bénéfices commerciaux anticipés et/ou toute perte commerciale réelle ou hypothétique, qu'elle soit directe ou indirecte, y compris les occasions de négociation manquées, ou les actions que l'Utilisateur aurait pu entreprendre, si certaines circonstances ne s'étaient pas produites ;

21.2.6 résultant d'une force majeure (*overmacht*) ;

21.2.7 résultant d'un retard ou d'une annulation de tout(e) transaction, dépôt ou retrait de Fonds pour des raisons de conformité ;

21.2.8 résultant de (i) tout virus informatique, programme malveillant, cheval de Troie ou autre logiciel malveillant qui peut affecter l'ordinateur ou tout autre équipement de l'Utilisateur ou (ii) des services SMS, de messagerie électronique et d'authentification à deux facteurs qui peuvent être vulnérables aux attaques de spoofing et d'hameçonnage ;

21.2.9 en raison du slashing des Actifs numériques de staking ou d'autres fonctionnalités prévues ou du dysfonctionnement d'un réseau ou d'un protocole de staking de preuve d'enjeu en lien avec les Actifs numériques de staking ;

21.1.10 en conséquence de l'incapacité temporaire ou indéfinie de l'Utilisateur à négocier des Actifs Numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo ; et

21.2.11 résultant des actions d'un tiers dont Bitvavo ou Bitvavo Custody n'est pas responsable.

21.3 La responsabilité de Bitvavo et des Affiliés envers l'Utilisateur est dans tous les cas limitée :

21.3.1 aux frais et autres montants payés par l'Utilisateur en vertu du Contrat d'utilisation au cours des douze mois précédents, hors TVA ;

21.3.2 en cas de dommage qui aurait raisonnablement pu être limité si l'Utilisateur avait signalé et déclaré le dommage sans retard excessif, au montant du dommage qui aurait été encouru si l'Utilisateur avait déclaré l'erreur à Bitvavo ou aux Affiliés dans les 24 heures suivant le moment où l'Utilisateur a pris connaissance ou aurait dû prendre connaissance des faits menant au dommage ;

21.3.3 aux pertes directes qui étaient raisonnablement prévisibles et qui résultent directement d'une violation du Contrat d'utilisation par Bitvavo ou les Affiliés. La responsabilité n'inclut pas les dommages indirects (*gevolgschade*) ;

21.3.4 en cas de dommages résultant de la perte d'Actifs numériques en rapport avec la fourniture de Services de conservation et/ou de Services de transfert et/ou de Services de staking et/ou de Services de lending directement causés par un incident imputable à Bitvavo et/ou aux Affiliés, et Bitvavo et/ou les Affiliés sont responsables à l'égard d'un ou de plusieurs Utilisateurs de ces dommages sur la base du présent Contrat d'utilisation, la valeur marchande de tout Actif numérique qui a été perdu, au moment où la perte des Actifs numériques concernés s'est produite.

21.4 Bitvavo ou les Affiliés peuvent, dans des cas spécifiques, à leur entière discrétion, décider de rembourser l'Utilisateur pour des dommages ou des pertes tout en n'étant pas dans l'obligation de le faire et sans établir de précédent à cet égard. Bitvavo et/ou les Affiliés peuvent également rédiger des politiques de remboursement des dommages sans y être tenus et, encore une fois, sans assumer d'obligation de remboursement des dommages à l'avenir. Bitvavo et les Affiliés peuvent révoquer ou modifier ces politiques à tout moment.

## 22. Indemnisation

22.1 L'Utilisateur s'engage à garantir Bitvavo et Bitvavo Custody ainsi que chacun de leurs dirigeants, administrateurs, membres, salariés, représentants et affiliés contre tout(e) réclamation, action, audit, demande, dommage, perte, enquête, coût ou dépense, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, ou contre toute autre procédure en justice intentée par une personne physique ou morale qui concerne ou découle de (i) toute violation, réelle ou présumée, par l'Utilisateur, des déclarations, garanties ou obligations de l'Utilisateur énoncées dans le présent Contrat d'utilisation, (ii) l'utilisation abusive ou inappropriée des Services par l'Utilisateur, ou (iii) la violation par l'Utilisateur de tout droit d'une autre personne physique ou morale, et de les dégager de toute responsabilité, à

## Contrat d'utilisation

condition qu'il n'y ait eu aucune faute intentionnelle ou négligence grave de la part de Bitvavo ou de Bitvavo Custody ou que Bitvavo ou Bitvavo Custody ait agi conformément au Contrat d'utilisation, aux Règles de négociation ou au droit applicable.

### 23. Dispositions générales

23.1 L'Utilisateur est chargé de déterminer si, et dans quelle mesure, des taxes s'appliquent aux transactions menées par le biais des Services, et de retenir, collecter, déclarer et remettre le juste montant des taxes aux autorités fiscales appropriées.

23.2 Bitvavo et Bitvavo Custody fourniront par voie électronique toutes les communications, notifications et déclarations en rapport avec le Compte. Bitvavo et Bitvavo Custody peuvent fournir ces informations à l'Utilisateur en les affichant sur le Site web, en envoyant un e-mail à l'Utilisateur à son adresse e-mail principale indiquée sur le Compte, en communiquant au moyen d'un chat instantané ou par notification mobile.

23.3 Si tout article du Contrat d'utilisation, des Annexes et des Documents connexes est jugé illégal, invalide ou inapplicable pour quelque motif que ce soit, cet article sera réputé être divisible et n'affectera pas la légalité de tout autre article.

23.4 L'inexécution ou le retard d'exécution par Bitvavo ou Bitvavo Custody de tout droit, pouvoir ou privilège en vertu du présent Contrat d'utilisation ne constituera pas une renonciation à ce droit, pouvoir ou privilège.

### 24. Définitions clés

Dans le Contrat d'utilisation, les Annexes et les Documents connexes, les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis autrement dans le présent Contrat d'utilisation, les Annexes et les Documents connexes auront la signification suivante :

« **Compte** » désigne un compte auprès de Bitvavo, y compris le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo, le Portefeuille d'E-Tokens Bitvavo et le Compte sur marge, qui donne accès aux Services.

« **Affilié** » désigne toute personne physique ou morale qui contrôle, est contrôlée par Bitvavo ou est placé sous son contrôle commun. À cette fin, le terme « contrôle » désigne la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de diriger ou de causer la direction de la gestion et des politiques d'une personne physique ou morale, que ce soit par la possession d'actions avec droit de vote, par contrat ou de toute autre manière. Le terme « Affilié » inclut également la Fondation.

« **Application** » désigne l'application mobile et web de Bitvavo en tant que moyen d'accès aux Services.

« **API** » signifie « interface de programmation d'application » et toute autre documentation par laquelle Bitvavo peut fournir aux Utilisateurs un accès à ses Services et à des données et informations spécifiques.

« **Identifiants API** » désigne une ou plusieurs clés API avec des identifiants secrets correspondants devant être créés pour utiliser l'API.

« **Bitvavo** » désigne Bitvavo B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée sous le numéro 68743424 auprès de la Chambre de commerce néerlandaise.

« **Bitvavo Custody** » désigne Bitvavo Custody B.V., société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée sous le numéro 80118844 auprès de la Chambre de commerce néerlandaise.

« **Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo** » désigne la fonctionnalité de portefeuille offerte par Bitvavo à l'Utilisateur pour le stockage et la récupération d'un nombre limité d'Actifs numériques tels que proposés sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

« **E-Token Bitvavo** » désigne une valeur monétaire stockée électroniquement représentant une créance sur Bitvavo en tant qu'émetteur de l'E-Token Bitvavo, qui est émis lors de la réception de fonds par la Fondation, dans le but de réaliser des transactions de paiement au titre de l'achat d'Actifs numériques proposés exclusivement sur la

## Contrat d'utilisation

Plateforme de négociation de Bitvavo et qui ne doit en aucun cas être considérée comme une forme de dépôt détenu, par exemple, sur un compte de paiement ou d'épargne.

« **Portefeuille d'E-Tokens Bitvavo** » désigne la fonctionnalité de portefeuille offerte par Bitvavo aux Utilisateurs pour le stockage et la récupération des E-Tokens Bitvavo.

« **Environnement Bitvavo** » désigne le Site web, l'application mobile, l'API ou tout autre environnement technique par l'intermédiaire duquel Bitvavo offre les Services.

« **Plateforme de négociation de Bitvavo** » a la signification qui lui est attribuée dans les Règles de négociation.

« **Actif emprunté** » désigne les Actifs numériques prêtés par Bitvavo dans le cadre de la Facilité de Trading sur marge, dont les Jetons de monnaie électronique.

« **Carnet d'ordres à cours limités centralisés** » ou « **CLOB** » désigne un système de négociation non discrétionnaire qui apparie et exécute des Ordres électroniquement en fonction de la priorité de prix et de temps.

« **Services de conservation** » désigne la garde ou le contrôle, pour le compte des Utilisateurs, des Actifs numériques ou des moyens d'accès à ces Actifs numériques, le cas échéant sous la forme de clés cryptographiques privées.

« **Actif numérique** » désigne une représentation numérique d'une valeur ou d'un droit pouvant être transféré(e) et stocké(e) électroniquement au moyen de technologies des registres distribués ou de technologies similaires.

« **Jeton de monnaie électronique** » désigne le jeton de monnaie électronique tel que défini à l'Article 3(1), alinéa 7, du Règlement MiCA.

« **Cas de force majeure** » désigne un événement ou une circonstance qui dépasse le contrôle raisonnable de Bitvavo ou des Affiliés, qui n'est pas prévisible et dont les effets ne peuvent être surmontés par l'exercice de la vigilance raisonnable. Sans limiter le caractère général de ce qui précède, les Cas de force majeure incluront :

**(a) Catastrophes naturelles :** séismes, inondations, incendies, éruptions volcaniques, tsunamis, ouragans et autres événements de catastrophes naturelles.

**(b) Guerre et troubles civils :** actes de guerre (déclarée ou non), hostilités, invasion, rébellion, révolution, insurrection, émeutes, agitations civiles, actes de terrorisme ou perturbations civiles généralisées.

**(c) Actions légales et du gouvernement :** actions par des autorités du gouvernement, y compris de nouveaux décrets, lois, réglementations, ordonnances ou sanctions qui interdisent, restreignent ou rendent de toute autre manière commercialement ou juridiquement impossible pour Bitvavo de fonctionner ou pour les Utilisateurs d'accéder à la Plateforme de négociation de Bitvavo.

**(d) Pannes technologiques systémiques :** une panne d'un réseau blockchain majeur, une panne généralisée et durable de l'internet public ou une panne de l'infrastructure mondiale des télécommunications qui affecte directement la capacité de Bitvavo à fonctionner.

**(e) Cyberattaques généralisées :** une cyberattaque d'une ampleur, d'une nature et d'une sophistication telles qu'elle surcharge et rend les systèmes de sécurité et l'infrastructure technique de Bitvavo inutilisables, malgré des efforts commercialement raisonnables pour réduire au maximum ces attaques.

« **Fondation** » désigne Stichting Bitvavo Payments, une fondation de droit néerlandais, ayant son siège social à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée sous le numéro 69238923 auprès de la Chambre de commerce néerlandaise. La Fondation fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec Bitvavo et agit exclusivement en tant que véhicule juridique à l'abri de la faillite pour parvenir à la séparation des actifs, séparant les Fonds des Utilisateurs des actifs de Bitvavo, et par laquelle les Fonds des Utilisateurs peuvent être protégés.

« **Fonds** » désigne la monnaie fiduciaire, ou le solde de monnaie fiduciaire, qui peut avoir été ou a été transféré(e) à la Plateforme de négociation de Bitvavo par un Utilisateur dans le Portefeuille d'E-Token Bitvavo lié au Compte.

## Contrat d'utilisation

« **Programme de garantie** » désigne le programme de garantie du Compte Bitvavo, tel que décrit plus en détail dans l'Annexe au présent Contrat d'utilisation.

« **Ratio de santé** » désigne le ratio, uniquement déterminé par Bitvavo, qui indique le ratio minimum acceptable de la valeur de la Garantie de marge sur la valeur de la Position de marge correspondante, plus les intérêts sur les Actifs empruntés correspondants. Le Ratio de santé est calculé par Bitvavo pour chaque Position de marge et chaque Garantie de marge correspondante.

« **Incident** » signifie qu'une tierce partie non autorisée (i) accède au Compte de l'Utilisateur et (ii) retire des Fonds et/ou des Actifs numériques de ce Compte.

« **Droits de propriété intellectuelle** » désigne tout brevet, droit d'auteur, marque de fabrique, dénomination commerciale, marque de service, nom de service, marque de produit, nom de marque, logo, raison sociale, nom de domaine Internet ou dessin industriel, tous les enregistrements y afférents et toutes les demandes en instance y connexes (dans la mesure applicable) ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle (y compris tout savoir-faire, secret commercial, logiciel (y compris l'API), base de données ou droit sur les données).

« **Actifs numériques de lending** » désigne tous les Actifs numériques dans le cadre du Service de lending.

« **Récompense de lending** » désigne les intérêts payés par Bitvavo Custody à un Utilisateur utilisant le Service de lending sur les Actifs numériques de lending.

« **Service de lending** » désigne le Service proposé par Bitvavo Custody et par lequel des Actifs numériques sont prêtés à Bitvavo Custody et des Récompenses de lending sont données en retour.

« **Liquidation** » désigne le processus d'utilisation de la Garantie de marge afin de récupérer des Actifs empruntés et les Frais d'emprunt, Frais de liquidation et autres coûts applicables au moment de la Liquidation.

« **Frais de liquidation** » désigne les frais appliqués au titre des coûts supportés en lien avec la Liquidation.

« **Compte sur marge** » désigne le Compte détenu par l'Utilisateur qui est utilisé pour enregistrer une Position de marge et la Garantie de marge correspondante.

« **Garantie de marge** » désigne la garantie affichée par l'Utilisateur en tant que garantie des Obligations garanties ; pour la Margin Short, cela inclut également la Marge initiale et la Marge supplémentaire ou tous les produits (dont les liquidités, les comptes ou les nouveaux Actifs numériques) découlant de la vente, de l'échange, de la liquidation ou d'une autre disposition de cette garantie ; et l'ensemble des distributions, intérêts ou dividendes cumulés sur ceux-ci.

« **Margin Long** » désigne la Facilité de Trading sur marge par laquelle un Utilisateur emprunte des Actifs numériques sous la forme de Jeton de monnaie électronique auprès de Bitvavo Custody en échange de la Garantie de marge.

« **Position de marge** » désigne les positions courtes agrégées sur un seul Actif numérique pour le compte de l'Utilisateur qui indique tous les Actifs empruntés du même type et la Garantie de marge qui correspond à ces positions.

« **Margin Short** » désigne la Facilité de Trading sur marge par laquelle un Utilisateur emprunte des Actifs numériques (autres qu'un Jeton de monnaie électronique) auprès de Bitvavo Custody en échange de la Garantie de marge.

« **Ordre** » désigne une instruction d'achat ou de vente d'un Actif numérique sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

« **Ordre avec garantie de prix** » désigne un Ordre d'achat ou de vente d'Actifs numériques envoyé par l'Utilisateur par l'intermédiaire du Service de garantie de prix.

« **Service de garantie de prix** » désigne un Service proposé par un segment de la Plateforme de négociation de Bitvavo qui est distinct du CLOB, par lequel des Utilisateurs peuvent soumettre des Ordres d'achat ou de vente d'Actifs numériques à un prix qui est garanti pendant une période prédéfinie.

« **Segment RfQ** » désigne le segment de demande de cotation (*request for quote*) de la Plateforme de négociation de Bitvavo.

## Contrat d'utilisation

« **Lien de parrainage** » désigne un lien qui est personnel à un Utilisateur existant, orientant un tiers vers l'ouverture d'un Compte et devenant un Utilisateur, générant des avantages à la fois pour l'Utilisateur parrain et pour l'Utilisateur parrainé, conformément au Programme de parrainage.

« **Programme de parrainage** » désigne le programme selon lequel un Utilisateur existant peut parrainer des tiers qui deviendront des Utilisateurs, comme décrit plus en détail dans l'Annexe au présent Contrat d'utilisation.

« **Remboursement** » désigne un remboursement par Bitvavo dans le cadre du Programme de garantie équivalent à la valeur des Fonds retirés à la suite d'un Incident, sous la forme d'un montant en euros égal à la valeur des Fonds retirés, au moment du retrait.

« **Services** » désigne tous les services tels qu'ils sont proposés à l'Utilisateur concerné par Bitvavo et les entités affiliées, par l'utilisation du Site web, de l'application mobile, par l'intermédiaire d'un tiers qui connecte l'Utilisateur à la Plateforme de Bitvavo au moyen d'une interface de programmation d'application (API) ou de toute autre manière.

« **Compte spot** » désigne le Compte de l'Utilisateur, autre que le Compte sur marge.

« **Actif numérique de staking** » désigne tous les Actifs numériques qui sont pris en charge par le Service de staking.

« **Récompenses de staking** » désigne les récompenses versées, sur les Actifs numériques de staking, par Bitvavo à un Utilisateur utilisant le Service de staking auxquels cet Utilisateur a souscrit.

« **Service de staking** » désigne le Service proposé par Bitvavo, par lequel Bitvavo stake des Actifs numériques de staking en tant que validateur ou délégataire dans un protocole ou réseau blockchain tiers de preuve d'enjeu, tandis que les Actifs numériques de staking resteront avec la Fondation.

« **Services de transfert** » désigne la fourniture de services de transfert d'Actifs numériques d'une adresse de portefeuille à une autre pour le compte des Utilisateurs.

« **U.S. Person** » désigne une U.S. Person telle que définie dans les Règles de négociation.

« **Utilisateur** » désigne une personne physique ou morale qui a créé un Compte et utilise les Services.

« **Contrat d'utilisation** » désigne les conditions générales de Bitvavo acceptées par l'Utilisateur ou pour lesquelles le consentement ou l'accord de l'Utilisateur est réputé avoir été donné.

« **Site web** » désigne le site web de Bitvavo affiché dans le navigateur Internet à l'adresse [www.bitvavo.com](http://www.bitvavo.com) et tous ses sous-domaines associés.

### Annexe 1 : Le Programme de garantie du Compte Bitvavo

#### 1. Dispositions générales

1.1 Bitvavo s'efforce d'offrir à ses Utilisateurs la meilleure expérience possible sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Pour y parvenir, Bitvavo gère un programme pilote appelé le Programme de garantie des Comptes Bitvavo (le « *Programme de garantie* »). En cas de contradictions entre la présente Annexe et le Contrat d'utilisation, la présente Annexe prévaut.

1.2 Dans le cadre du Programme de garantie, Bitvavo rembourse les dommages aux Utilisateurs concernés équivalant à la valeur des Actifs numériques retirés (le « *Remboursement* ») à la suite i) de l'accès par un tiers au Compte de l'Utilisateur et ii) du retrait par un tiers des Actifs numériques de ce Compte (« *Incident* ») sans autorisation. Afin d'éviter toute ambiguïté, si l'Utilisateur transfère des Actifs numériques à un tiers, par exemple du fait d'une escroquerie ou en fournissant une adresse de portefeuille incorrecte, ce transfert n'est pas couvert par le Programme de garantie.

1.3 Quel que soit le type d'Actifs numériques présents sur le Compte, le Remboursement s'effectue toujours sous forme d'un montant en euros égal à la valeur, au moment du retrait, des Actifs numériques retirés.

1.4 Le Programme de garantie est un programme pilote et, en tant que tel, il fera l'objet de modifications. À tout moment et à sa seule discrétion, Bitvavo peut modifier ou annuler tout ou partie du Programme de garantie et toute

## Contrat d'utilisation

partie de son contenu, ainsi que les conditions de la présente Annexe 1, sans en informer l'Utilisateur. L'Utilisateur est réputé avoir accepté ces modifications s'il continue d'utiliser les Services de Bitvavo.

1.5 L'Utilisateur n'est pas tenu de s'inscrire séparément au Programme de garantie.

1.6 Un maximum d'un Incident par Utilisateur est couvert par le Programme de garantie.

1.7 Le Remboursement est d'un montant maximal de 100.000 EUR (cent mille euros) par Incident.

1.8 Tous les montants dus par Bitvavo à un Utilisateur dans le cadre du Programme de garantie seront minorés (y compris rétroactivement) de tout montant que cet Utilisateur est en mesure de récupérer ou a déjà récupéré d'une source autre que le Programme de garantie, y compris tout montant reçu en vertu d'une police d'assurance, d'une garantie, d'une caution ou d'une indemnité.

1.9 Le Remboursement n'est dû qu'après que Bitvavo a définitivement et sans aucun doute déterminé que les preuves de la survenance de l'Incident sont suffisantes et que l'Utilisateur peut faire partie du Programme de garantie.

## 2. Conditions de remboursement

2.1 Pour avoir droit au Remboursement, l'Utilisateur doit :

2.1.1 avoir passé le processus de vérification, tel qu'inclus dans le Contrat d'utilisation, et être en mesure de négocier, déposer et retirer ;

2.1.2 avoir un Compte pendant au moins 30 jours après la validation du processus de vérification tel qu'inclus ci-dessus, au moment de l'Incident ;

2.1.3 avoir activé une [authentification à deux facteurs](#) (2FA) sur son Compte pendant au moins 30 jours avant l'Incident ;

2.1.4 coopérer pleinement avec toute enquête que Bitvavo pourrait mener concernant l'Incident ;

2.1.5 avoir signalé l'Incident aux services de police compétents et avoir partagé avec Bitvavo toute la documentation y relative pour preuve ; et

2.1.6 soumettre sa demande de Remboursement à Bitvavo dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de l'Incident.

## 3. Exclusion

3.1 L'Utilisateur n'aura pas droit au Remboursement, si :

3.1.1 l'Incident est le résultat d'une négligence grave ou d'un comportement irresponsable de la part de l'Utilisateur, y compris une sécurité insuffisante sur le Compte, comme indiqué dans le Contrat d'utilisation, qui inclut :

3.1.1.1 le partage par l'Utilisateur, à des tiers, de ses Identifiants API, de ses identifiants de connexion et/ou de ses codes d'authentification à deux facteurs ; et

3.1.1.2 l'accord de l'Utilisateur quant à l'accès à son Compte par des tiers ;

3.1.2 l'Utilisateur autorise l'accès à son/ses appareil(s) à toute personne autre que l'Utilisateur ;

3.1.3 les fonds retirés pendant l'Incident sont transférés vers une adresse de portefeuille qui a été créée par l'Utilisateur avant l'Incident ;

3.1.4 les Actifs numériques retirés pendant l'Incident sont extraits en accédant au Compte à l'aide d'une clé API générée par l'Utilisateur avant l'Incident ;

3.1.5 l'Incident est le résultat d'un hameçonnage ;

## Contrat d'utilisation

3.1.6 L'Utilisateur participe sciemment ou a sciemment participé à des activités frauduleuses en lien avec l'Incident ; ou

3.1.7 L'Utilisateur participe sciemment ou a sciemment participé à des activités frauduleuses en lien avec son Compte.

### Annexe 2 : Programme de parrainage

#### 1. Programme de parrainage

1.1 Dans le cadre du Programme de parrainage, les Utilisateurs concernés peuvent partager leur Lien de parrainage personnel avec des tiers y ayant droit et qui peuvent utiliser ce Lien de parrainage pour devenir des Utilisateurs. Les personnes physiques ou morales exerçant des activités à titre professionnel ne peuvent pas être parrainées en tant qu'Utilisateurs dans le cadre de ce Programme de parrainage. Les membres de la famille immédiate, affiliés et salariés de Bitvavo et les personnes qui ne respectent pas les conditions du Programme de parrainage ne peuvent pas bénéficier du Programme de parrainage. Bitvavo se réserve le droit d'exclure ou d'écarter des participants qui faussent le processus, fournissent des informations fausses ou trompeuses ; portent atteinte aux conditions du Programme de parrainage ou à toute condition du Contrat d'utilisation de Bitvavo ; ou qui essaient d'obtenir un avantage injuste (p. ex. en utilisant plusieurs comptes ou en coordonnant les parrainages). Chaque nouvel Utilisateur ne peut participer qu'une seule fois au Programme de parrainage et ne peut recevoir qu'une seule récompense lors de l'inscription. Lorsqu'il devient un Utilisateur, chaque Utilisateur remplissant les conditions de participation énoncées dans les présentes Conditions générales peut devenir un parrain.

1.2 Un Utilisateur parrainé qui ouvre un Compte en utilisant le Lien de parrainage ne sera pas tenu de verser des frais sur ses premières transactions jusqu'à une valeur de transaction de 10 000 EUR et jusqu'à sept jours suivant l'ouverture d'un Compte (la « Période de remise »).

1.3 Les frais versés par l'Utilisateur parrainé pendant la Période de remise seront remboursés à cet Utilisateur parrainé à la fin de la Période de remise ; ces frais remboursés étant payés dans la même devise ou par le même Actif numérique que les frais versés par l'Utilisateur parrainé pendant la Période de remise.

1.4 Un Utilisateur parrain perçoit une commission de 15 % sur tous les frais facturés par Bitvavo, et qui lui sont payés, pour les transactions effectuées par l'Utilisateur parrainé (la « Commission »).

1.5 Une Commission sera versée à l'Utilisateur parrain en euros, que les frais sur lesquels la Commission est due soient payés en euros ou en Actifs numériques.

1.5.1 L'Utilisateur peut trouver une analyse de sa Commission sur la Plateforme de négociation de Bitvavo et/ou dans l'Environnement Bitvavo, actuellement sur ce lien : <https://account.bitvavo.com/settings/affiliates/>.

1.5.2 Un Utilisateur parrain ne pourra recevoir une Commission que s'il a vérifié son IBAN (informations bancaires) auprès de Bitvavo. Aucune commission ne sera versée si la vérification de l'IBAN est incomplète.

1.6 Bitvavo peut contacter l'Utilisateur pour prévoir des conditions de parrainage spécifiques à sa discrétion.

1.7 Dans le cadre du Programme de parrainage, les Utilisateurs parrains peuvent recevoir une Commission de 500 EUR par mois maximum. Si l'Utilisateur souhaite pouvoir recevoir des Commissions plus élevées, l'Utilisateur et Bitvavo peuvent convenir de conditions particulières à cet effet. Bitvavo se réserve le droit de déterminer unilatéralement, et de modifier, les récompenses (Remises/Commissions) qui devront être données en vertu du Programme de parrainage. Bitvavo se réserve le droit de retarder, refuser ou révoquer à sa seule discrétion des récompenses en cas d'indication de fraude, d'abus ou de violation des conditions du Programme de parrainage ou du Contrat d'utilisation.

1.8 L'Utilisateur parrain sera seul responsable des taxes dues sur les montants reçus et devra payer ces taxes.

1.9 Bitvavo peut prévoir, à sa seule discrétion, des périodes de blocage du retrait applicables à chaque récompense de campagne. Le parrainé et le parrain pourront retirer des récompenses uniquement après cette période de blocage.

1.10 En partageant son Lien de parrainage, l'Utilisateur doit agir conformément aux exigences suivantes, et l'Utilisateur garantira Bitvavo contre les dommages subis par Bitvavo en cas de violation de ces exigences :

## Contrat d'utilisation

1.10.1 il doit être clairement établi que le support, la formulation et d'autres informations utilisés pour présenter le Lien de parrainage sont de la responsabilité de l'Utilisateur parrain et non de Bitvavo ;

1.10.2 il doit être clairement indiqué que les Services seront fournis par Bitvavo et non par l'Utilisateur parrain ;

1.10.3 il doit être clairement indiqué dans tout contenu public, y compris le Lien de parrainage, que l'Utilisateur parrain reçoit une Commission pour l'utilisation du Lien de parrainage ;

1.10.4 le support, la formulation et d'autres informations utilisés pour présenter le Lien de parrainage :

1.10.4.1 n'incluent pas d'informations fausses ou mensongères, y compris sur Bitvavo ou sur les Services ;

1.10.4.2 n'ont pas un caractère sexuel, pornographique, offensant ou violent ;

1.10.4.3 ne font aucune discrimination notamment en raison de la race, du sexe, de l'origine ou de la croyance ;

1.10.4.4 n'incluent pas, ni ne promeuvent, ni ne proposent des activités illégales ;

1.10.4.5 ne nuisent pas à l'image, à la notoriété et à la réputation de Bitvavo ;

1.10.4.6 ne portent pas atteinte aux droits d'auteur, aux marques et/ou à tout autre droit de Bitvavo ou de tout tiers ; et

1.10.4.7 n'incluent pas de contenu illicite ou ne font pas référence à du contenu illicite ;

1.10.5 le Lien de Parrainage et les informations connexes ne peuvent pas être adressés à des personnes qui ne peuvent pas devenir des Utilisateurs conformément aux règles du présent Contrat d'utilisation ainsi qu'aux lois et réglementations applicables ; ou

1.10.6 toutes les lois et réglementations applicables sont respectées, y compris la législation fiscale, les lois et le Règlement général sur la protection des données, les réglementations applicables au commerce électronique et le Code néerlandais sur la publicité sur les réseaux sociaux ([Reclamecode Social Media & Influencer Marketing : dans la mesure où il est applicable](#)) ;

1.10.7 en cas de résiliation du Programme de parrainage, l'Utilisateur parrain doit supprimer tous les Liens de parrainage publiés sans délai et au plus tard dans les 48 heures suivant la résiliation.

1.11 Afin d'éviter toute ambiguïté, le présent Contrat d'utilisation s'applique pleinement aux personnes qui utilisent le Lien de parrainage dans le but de devenir un Utilisateur. Cela inclut le fait que Bitvavo aura toute discrétion pour rejeter ou refuser tout nouvel Utilisateur. Les personnes qui ne deviennent pas des Utilisateurs ne généreront aucune Commission pour l'Utilisateur parrain.

1.12 Bitvavo peut modifier à tout moment les tarifs et les autres conditions concernant le Programme de parrainage.

1.13 Les Utilisateurs parrainés ayant un volume de négociation minimum de 25 millions d'EUR par période de trente jours ne généreront aucune Commission pour l'Utilisateur parrain dans le cadre du Programme de parrainage. De plus, Bitvavo peut élargir ou restreindre les conditions d'accès au Programme de parrainage et/ou exclure tout Utilisateur de la participation au Programme de parrainage, i) à son entière discrétion et ii) notamment pour manquement au présent Contrat d'utilisation, pour fraude, pour utilisation abusive ou manipulation, que ce soit par l'Utilisateur parrain ou par l'Utilisateur parrainé.

1.14 L'Utilisateur parrain sera tenu de rembourser toute Commission versée à tout moment s'il est estimé que cette Commission ne répondait pas aux critères requis ou en cas de violation par l'Utilisateur parrain du Contrat d'utilisation.

1.15 Bitvavo peut modifier, à tout moment et à sa seule discrétion, les conditions de la présente Annexe 2 et du Programme de parrainage, sans en informer au préalable l'Utilisateur. L'Utilisateur est réputé avoir accepté ces modifications s'il continue d'utiliser le Programme de parrainage et/ou les Services de Bitvavo.

## Contrat d'utilisation

1.16 Bitvavo n'accepte aucune responsabilité concernant : (i) toute panne, interruption ou perturbation technique ; (ii) tous dommages indirects, accessoires ou immatériels découlant de la participation ; (iii) toute suspension ou annulation du Programme de parrainage.

1.17 Le Programme de parrainage doit être utilisé uniquement dans un but personnel et non commercial. En participant, le parrain confirme avoir obtenu le consentement nécessaire du parrainé avant de lui envoyer toute communication en lien avec le parrainage (p. ex. message, e-mail ou autres formes de contact) concernant cette promotion.

1.18 Le Programme de parrainage ne constitue ni une offre ni une sollicitation dans les pays où Bitvavo n'est pas autorisée à exercer ses activités.

1.19 Les récompenses dues aux nouveaux Utilisateurs qui concernent une promotion spécifique en vertu du Programme de parrainage seront visibles lors de l'inscription lorsque le nouvel Utilisateur utilise le Lien de parrainage. Après la création d'un Compte, les nouveaux Utilisateurs peuvent voir la récompense à laquelle ils ont droit et les conditions en se connectant à leur compte et en allant à la section sur les promotions actives. L'Utilisateur parrain et le nouvel Utilisateur seront informés de toute récompense créditée dans l'application Bitvavo et par e-mail ou notification push.

### Annexe pour la France

La présente Annexe pour la France est une annexe, spécifique à un pays, du Contrat d'utilisation (l'« Annexe pour la France »).

Pour certains des pays dans lesquels Bitvavo et Bitvavo Custody interviennent, des annexes pays sont utilisées, comme la présente Annexe pour la France. Par exemple, parce qu'un pays a des règles et des réglementations spécifiques qui nécessitent de déroger aux conditions générales de Bitvavo et de Bitvavo Custody.

La présente Annexe pour la France déroge à certaines conditions prévues par le Contrat d'utilisation pour les Utilisateurs résidant en France.

En cas de conflit entre les conditions de la présente Annexe pour la France et le Contrat d'utilisation, la présente Annexe pour la France prévaut. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans la présente Annexe pour la France auront la même signification que dans le Contrat d'utilisation, sauf s'ils sont également définis dans la présente Annexe pour la France.

Dans la présente Annexe pour la France, le terme « Utilisateur » désigne un Utilisateur résidant en France.

1- Un Article 4.15 supplémentaire est ajouté au Contrat d'utilisation :

Les Utilisateurs qui souhaitent acheter des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo peuvent recharger leur Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo en achetant un Actif numérique admis sur la Plateforme de négociation de Bitvavo et se référant à la valeur d'une devise officielle (communément appelé « Jetons de monnaie électronique », « e-tokens » ou « EMT », comme l'EURC, qui est un Actif numérique adossé à un montant équivalent d'actifs libellés en EUR) en payant en euros. Il est important de noter que Bitvavo n'est pas l'émetteur de ces Actifs numériques, ne détient pas d'euros en réserve pour les détenteurs de ces Actifs numériques et n'est pas tenue de racheter les Actifs numériques de l'Utilisateur contre des euros. Bitvavo ne garantit pas que ces Actifs numériques conserveront toujours un ratio 1:1 par rapport à l'euro. Néanmoins, Bitvavo s'efforce constamment de trouver et d'appliquer le meilleur taux de change pour protéger les intérêts de l'Utilisateur.

Une fois achetés ou négociés, les Actifs numériques sont crédités sur le Compte de l'Utilisateur, et ils peuvent être utilisés à des fins de négociation. Pour chaque achat de ces Actifs numériques, Bitvavo est habilitée à facturer des frais proportionnels aux frais publiés au titre du financement du Compte, qui peuvent varier en fonction de la méthode de paiement choisie par l'Utilisateur. Lorsqu'une demande de retrait d'euros est effectuée, elle est considérée être une instruction pour placer un Ordre de marché afin de vendre le montant équivalent d'e-tokens sur le Compte de l'Utilisateur et de transférer les produits en euros à l'Utilisateur.

2- L'Article 5 du Contrat d'utilisation est supprimé et ne s'applique pas aux Utilisateurs résidant en France. Il est fait référence à l'Article 4.15 du Contrat d'utilisation qui permet aux Utilisateurs de recharger leur Portefeuille d'Actifs

## **Contrat d'utilisation**

numériques Bitvavo (en acquérant des cryptomonnaies stables libellées en euros plutôt que des E-Tokens Bitvavo) à des fins de négociation.

### **Annexe pour l'Allemagne**

La présente Annexe pour l'Allemagne est une annexe, spécifique à un pays, du Contrat d'utilisation (« Annexe pour l'Allemagne »).

Pour certains des pays dans lesquels Bitvavo et Bitvavo Custody interviennent, des annexes pays sont utilisées, comme la présente Annexe pour l'Allemagne. Par exemple, parce qu'un pays a des règles et des réglementations spécifiques qui nécessitent de déroger aux conditions générales de Bitvavo et de Bitvavo Custody.

La présente Annexe pour l'Allemagne déroge à certaines conditions prévues par le Contrat d'utilisation pour les Utilisateurs résidant en Allemagne.

En cas de conflit entre les conditions de la présente Annexe pour l'Allemagne et le Contrat d'utilisation, la présente Annexe pour l'Allemagne prévaut. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans la présente Annexe pour l'Allemagne auront la même signification que dans le Contrat d'utilisation, sauf s'ils sont également définis dans la présente Annexe pour l'Allemagne.

Dans la présente Annexe pour l'Allemagne, le terme « Utilisateur » désigne un Utilisateur résidant en Allemagne.

1- Un Article supplémentaire 2.23 est ajouté au Contrat d'utilisation :

2.23 Un Utilisateur qui souhaite utiliser les Services doit d'abord :

- accepter les Conditions générales de Sutor Bank GmbH ;
- accepter le Contrat de fiducie (*Truehandvereinbarung*) conclu avec Sutor Bank GmbH ;
- terminer le processus d'intégration de Sutor Bank GmbH.

Bitvavo ne propose aucun compte bancaire à l'Utilisateur. Pour utiliser les Services, l'Utilisateur devra conclure un Contrat de fiducie avec la Banque tierce, à savoir Sutor Bank GmbH pour l'Allemagne. L'Utilisateur est tenu de conclure le Contrat de fiducie avec la Banque tierce afin de stocker des Fonds et d'effectuer des dépôts et retraits sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Ainsi, l'existence de ce Contrat de fiducie est une condition préalable au fonctionnement des Services.

La Banque tierce conserve les Fonds de l'Utilisateur dans le but de les garder en sécurité et de diversifier les risques sur des comptes bancaires libellés en euros conformément à la législation en vigueur et aux règles et normes applicables généralement acceptées.

Si l'Utilisateur résilie son Contrat de fiducie avec la Banque tierce, le présent Contrat d'utilisation sera également automatiquement résilié. La résiliation prend effet au même moment que la résiliation de la relation avec la Banque tierce.

La forme du Contrat de fiducie conclu avec la Banque tierce sera mise à la disposition de l'Utilisateur par Bitvavo.

En concluant le Contrat de fiducie, l'Utilisateur autorise notamment la Banque tierce à transférer des Fonds en lien avec des Services énoncés dans le présent Contrat d'utilisation à Bitvavo ou à des Affiliés connexes.

2- L'Article 4.1 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

4.1 L'Utilisateur peut conserver (i) des Actifs numériques dans son Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo et (ii) des Fonds sur son compte auprès de la Banque tierce ; dans les deux cas pour être utilisés uniquement dans le cadre des Services. Les Fonds disponibles sont indiqués dans un solde en euros sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, et les Actifs numériques disponibles sont indiqués dans un ou plusieurs soldes d'Actifs numériques dans le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur.

3- L'Article 4.2 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

4.2 Les Actifs numériques de l'Utilisateur doivent être séparés des actifs de Bitvavo et ne peuvent pas être utilisés pour le propre compte de Bitvavo. Les Actifs numériques de l'Utilisateur sont protégés par une entité de conservation désignée (la « Fondation »). Les Fonds de l'Utilisateur sont détenus par une Banque tierce et protégés sur un compte de fiducie en vertu du Contrat de fiducie conclu entre l'Utilisateur et la Banque tierce (le « Compte de fiducie »).

4- L'Article 4.4 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

4.4 Comme convenu entre Bitvavo et la Fondation, la Fondation est responsable de la garde et de la gestion de tous les Actifs numériques à l'égard desquels l'Utilisateur a une créance directe, dans le but de les sécuriser.

5- L'Article 4.6 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

## Contrat d'utilisation

4.6 Bitvavo se réserve le droit d'enquêter sur la provenance de tous Fonds et/ou Actifs numériques sur le Compte et de prendre les mesures appropriées en vue d'atténuer les éventuels risques d'intégrité. Bitvavo peut restituer les Fonds et/ou les Actifs numériques à leur point d'origine ou, si demandé par l'Utilisateur et à la seule discrétion de Bitvavo, ailleurs.

Bitvavo peut, à sa seule discrétion, déterminer que les Fonds en EUR et/ou les Actifs numériques doivent être retirés du Compte sous la forme dans laquelle ils ont été déposés sur ce Compte ou, à la seule discrétion de Bitvavo, sous toute autre forme. Lorsque cette action doit être effectuée par la Banque tierce, Bitvavo peut demander à la Banque tierce de faire cette action.

6- L'Article 4.8 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

4.8 Bitvavo peut déduire un montant des Fonds et/ou des Actifs numériques de l'Utilisateur détenus sur son Compte pour honorer le paiement d'une dette impayée de l'Utilisateur envers Bitvavo ou Bitvavo Custody.

Dans la mesure où les Fonds sont détenus auprès d'une Banque tierce, Bitvavo peut ordonner à la Banque tierce de transférer le montant correspondant à Bitvavo ou Bitvavo Custody. Bitvavo n'émettra cette instruction que si Bitvavo ou Bitvavo Custody peut réclamer ces Fonds à l'Utilisateur en vertu du présent Contrat et que l'instruction sert à exécuter cette réclamation.

7- L'Article 4.10 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

4.10 L'Utilisateur ne peut déposer des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, et ne peut les retirer de la Plateforme de négociation de Bitvavo, qu'en utilisant une adresse d'un portefeuille externe appartenant à l'Utilisateur qui est vérifiée par Bitvavo conformément aux exigences réglementaires applicables. Bitvavo n'est pas tenue envers l'Utilisateur de vérifier la ou les parties contrôlant les adresses de portefeuille externe vers lesquelles des Actifs numériques sont transférés, y compris une vérification de la légalité des intentions de la partie destinataire. L'Utilisateur ne peut déposer des fonds fiduciaires sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, et ne peut les retirer de la Plateforme de négociation de Bitvavo, qu'en utilisant un Compte de fiducie de la Banque tierce.

8- Un Article supplémentaire 4.15 est ajouté au Contrat d'utilisation :

4.15 Sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, les Fonds en EUR de l'Utilisateur crédités sur le Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce sont indiqués comme « Solde disponible » de l'Utilisateur et/ou comme « Garantie de marge » si et dans la mesure où l'Utilisateur doit conserver une Marge initiale en application de l'Article 12.5 et/ou une Marge supplémentaire en application de l'Article 12.6 du Contrat.

L'Utilisateur peut engager un retrait de tout montant indiqué sur la Plateforme de négociation de Bitvavo comme « Solde disponible » de l'Utilisateur du Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce en précisant sur le Compte (Bitvavo) de l'Utilisateur le montant qui sera versé sur le compte de référence ou sur un compte de Bitvavo ou des Affiliés, notamment Bitvavo Custody, et émet l'instruction de paiement correspondante. Bitvavo envoie l'instruction de retrait à la Banque tierce en tant que messenger. Si cette dernière approuve l'instruction, le montant sera transféré par la Banque tierce sur le compte de référence de l'Utilisateur ou sur le compte de Bitvavo ou de ses Affiliés.

L'Utilisateur ne peut pas engager un retrait ou un transfert de Fonds directement auprès de la Banque tierce, sauf après la résiliation du Contrat de fiducie. La Banque tierce est en droit de rejeter ces demandes directes. Lors de la résiliation du Contrat de fiducie, l'Utilisateur peut engager le retrait de ses Fonds du Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce.

L'Utilisateur ne peut pas engager un retrait ou un transfert de tout montant indiqué comme « Garantie de marge » sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Par conséquent, la Banque tierce demande l'approbation de Bitvavo avant de transférer ces Fonds sur le compte de référence de l'Utilisateur, même si le Contrat de fiducie a été résilié. Bitvavo peut ne pas donner son approbation uniquement si et dans la mesure où les Fonds sont indiqués comme Garantie de marge de l'Utilisateur sur la Plateforme de négociation de Bitvavo.

9- L'Article 5 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

5. Achat et vente des Actifs numériques

## Contrat d'utilisation

Les Utilisateurs résidant en Allemagne qui souhaitent acheter des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo devront, avant cet achat, alimenter, en euros (« EUR »), un compte détenu en fiducie auprès de la Banque tierce. Ce compte sera indiqué à l'Utilisateur par Bitvavo. Après réception de ces Fonds par le Compte de fiducie désigné auprès de la Banque tierce, l'Utilisateur pourra acheter des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo jusqu'à une valeur en EUR correspondant au montant des Fonds indiqué sur la Plateforme de négociation de Bitvavo comme « Solde disponible » de l'Utilisateur. Une fois acquis ou négociés par la suite, les Actifs numériques sont crédités sur le Compte de l'Utilisateur et peuvent être utilisés à des fins de négociation.

À l'inverse, l'Utilisateur pourrait également vendre des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo en échange de Fonds ou d'autres Actifs numériques négociés sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Lorsque l'Utilisateur vend des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo, l'Utilisateur peut demander à Bitvavo de transférer les produits en EUR de cette vente sur le Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce. Sous réserve des Articles 12.5 et 12.6, tels que modifiés par la présente Annexe, ces Fonds font partie du « Solde disponible » de l'Utilisateur sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Si l'Utilisateur vend les Actifs numériques en échange d'autres Actifs numériques, il recevra des Actifs numériques sur le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur conformément à l'Article 6 des présentes. L'Utilisateur autorise Bitvavo à accomplir toutes les actions nécessaires au règlement des transactions sur la Plateforme de négociation de Bitvavo et à la mise en place de la Facilité de Trading sur marge, lorsque l'Utilisateur y a souscrit, et de la Liquidation y relative, notamment en demandant le transfert des Fonds indiqués sur la Plateforme de négociation de Bitvavo comme « Solde disponible » de l'Utilisateur du Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce à Bitvavo et des Affiliés.

10- L'Article 6.2 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo permet aux Utilisateurs d'acheter des Actifs numériques pris en charge en utilisant des Fonds détenus pour le compte de l'Utilisateur auprès de la Banque tierce et indiqués sur la Plateforme de négociation de Bitvavo comme « Solde disponible » de l'Utilisateur, et/ou d'autres types d'Actifs numériques pris en charge dans le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur. L'Utilisateur demande à Bitvavo d'exécuter les obligations lui incombant découlant de la transaction d'Actifs numériques visant à transférer des créances sur les Actifs numériques à l'acheteur conformément aux instructions correspondantes de l'Utilisateur. En outre, Bitvavo conserve les Actifs numériques pris en charge qui sont déposés par un Utilisateur, par l'intermédiaire d'une Fondation conformément à l'Article 6.4, en application de la procédure de dépôt énoncée à l'Article 7 ci-dessous.

11- L'Article 6.4 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Afin de séparer légalement les Actifs numériques des Utilisateurs conservés des Actifs numériques de Bitvavo, Bitvavo a recours à une entité distincte, une fondation (stichting) (« Fondation ») de droit néerlandais. Cette structure crée une séparation légale. L'entité distincte détient les Actifs numériques. Les Utilisateurs disposent d'une créance sur la Fondation. Ainsi, les Actifs numériques ne font pas partie des capitaux de Bitvavo, même dans le cas où Bitvavo ferait faillite. Les créanciers de Bitvavo ne peuvent prétendre à aucun des Actifs numériques des Utilisateurs.

12- L'Article 12.2 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

12.2.1 Bitvavo peut autoriser des Utilisateurs à se lancer dans le Trading sur marge sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. La Facilité de Trading sur marge proposée aux Utilisateurs leur permettra de prendre une position courte (Margin Short) ou une position longue (Margin Long) sur un Actif numérique ou plusieurs positions (longues/courtes) sur le même Actif numérique en empruntant ces Actifs numériques auprès de Bitvavo Custody (« Actifs empruntés »). Pour cela, les Utilisateurs devront fournir une garantie suffisante pour garantir l'emprunt conformément aux conditions du présent Contrat d'utilisation (« Facilité de Trading sur marge »). Les Utilisateurs souhaitant utiliser la Facilité de Trading sur marge doivent expressément y souscrire.

12.2.2 Lorsqu'il prend une Margin Long, l'Utilisateur engage des Fonds de monnaie fiduciaire (Marge initiale) et emprunte également des Jetons de monnaie électronique. L'Utilisateur échange ensuite les Actifs empruntés (Jetons de monnaie électronique empruntés auprès de Bitvavo Custody) en Fonds de monnaie fiduciaire par le biais du Segment RfQ. Ces Fonds de monnaie fiduciaire constituent également la Marge supplémentaire. L'Utilisateur peut ensuite acheter des Actifs numériques sur la Plateforme de négociation de Bitvavo en échange de la Marge initiale et de la Marge supplémentaire détenues sur le Compte de fiducie. Les Actifs numériques que l'Utilisateur recevra en

## Contrat d'utilisation

échange de la Marge initiale et de la Marge supplémentaire seront transférés sur le Compte sur marge détenu auprès de la Fondation et constitueront également la Garantie de marge.

13- L'Article 12.5 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

12.5.1 Afin de garantir la restitution des Actifs empruntés et le paiement des frais, coûts et intérêts liés à la Facilité de Trading sur marge, l'Utilisateur autorise Bitvavo, lors de la souscription à la Facilité de Trading sur marge, à indiquer que certains Fonds du Solde disponible de l'Utilisateur sur la Plateforme de négociation de Bitvavo constituent la Garantie de marge. La Garantie de marge se compose de la Marge initiale qui est requise pour utiliser la Facilité de Trading sur marge et de la Marge supplémentaire et, aux fins de la Margin Long, elle couvre également les Actifs numériques achetés par l'Utilisateur en échange de la Marge initiale et de la Marge supplémentaire conformément à l'Article 12.2.2.

12.5.2 Le montant de la Marge initiale sera fixé par Bitvavo.

12.5.3. Les Fonds indiqués comme Garantie de marge sur la Plateforme de négociation de Bitvavo ne peuvent pas être utilisés à des fins de négociation et ne peuvent pas être transférés ou retirés, sauf indication contraire du Contrat d'utilisation ou de la présente Annexe, ou sauf autorisation de Bitvavo.

12.5.4 Conformément à l'Article 4.15 du Contrat d'utilisation, tel que modifié par la présente Annexe, Bitvavo ne transférera pas les demandes de retrait de Fonds détenus sur le Compte de fiducie à la Banque tierce si et dans la mesure où le montant devant être retiré fait partie de la Garantie de marge de l'Utilisateur.

12.5.5 Si les Fonds de l'Utilisateur indiqués sur la Plateforme de négociation de Bitvavo comme Solde disponible de l'Utilisateur ne sont pas suffisants pour combler le montant de la Marge initiale, l'Utilisateur devra déposer suffisamment de fonds en EUR sur le Compte de fiducie.

12.5.6 En outre, Bitvavo est autorisée par les présentes de manière irrévocable à ordonner à la Banque tierce de transférer des Fonds en EUR de l'Utilisateur du Compte de fiducie à Bitvavo à des fins de Liquidation lorsque cela est nécessaire. Aux fins de la Margin Long, Bitvavo est autorisée par les présentes de manière irrévocable à ordonner à la Banque tierce de transférer des Fonds en EUR de l'Utilisateur – constituant la Marge initiale et la Marge supplémentaire – du Compte de fiducie au Compte au titre de l'achat des Actifs numériques conformément à l'Article 12.2.2 (afin d'éviter toute ambiguïté, ces Actifs numériques constitueront également la Garantie de marge et seront détenus sur le Compte sur marge).

14- L'Article 12.6 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

L'Utilisateur pourra vendre les Actifs empruntés sur la Plateforme de négociation de Bitvavo. Les Actifs empruntés ne peuvent pas être retirés par l'Utilisateur. L'Utilisateur accepte et reconnaît également que les produits en EUR de cette transaction seront également transférés sur le Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce et feront partie de la Garantie de marge en tant que marge supplémentaire (« Marge supplémentaire ») tout comme la Marge initiale, et seront ainsi indiqués par Bitvavo comme Garantie de marge et non comme Solde disponible. Chaque Position de marge et la Garantie de marge requise pour cette Position de marge seront enregistrées et surveillées séparément.

15- L'Article 12.7 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Les Fonds et les Actifs numériques indiqués comme Garantie de marge sur la Plateforme de négociation de Bitvavo seront libérés par Bitvavo et indiqués comme Solde disponible dès que les Actifs empruntés auront été entièrement restitués à Bitvavo Custody et que l'ensemble des Frais d'emprunt et des autres frais et coûts applicables en lien avec la Facilité de Trading sur marge aient été entièrement réglés.

L'Utilisateur ne cèdera, ne vendra, ne grèvera, ne nantira ni ne limitera, de toute autre manière, les droits portant sur les Fonds détenus sur le Compte de fiducie, ni toute créance qu'il détient à l'encontre de la Banque tierce en vertu du Contrat de fiducie, sauf indication contraire expresse des présentes ou approbation écrite contraire de Bitvavo, à moins que les Fonds ou droits concernés ne soient transférés, cédés ou vendus à Bitvavo ou à Bitvavo Custody, ou ne soient grevés, nantis ou limités, de toute autre manière, au profit de Bitvavo ou de Bitvavo Custody.

L'Utilisateur ne cèdera, ne vendra, ne grèvera, ne nantira ni ne limitera, de toute autre manière, les droits portant sur les Actifs numériques détenus en tant que Garantie de marge, ni toute créance détenue à l'encontre de la Fondation,

## Contrat d'utilisation

sauf indication contraire expresse des présentes ou approbation écrite contraire de Bitvavo, à moins que les Actifs numériques ou droits concernés ne soient transférés, cédés ou vendus à Bitvavo Custody, ou ne soient grevés, nantis ou limités, de toute autre manière, au profit de Bitvavo Custody.

L'Utilisateur accorde par les présentes et de manière irrévocable à Bitvavo Custody un nantissement de premier rang sur tous les droits et créances actuels et futurs de l'Utilisateur à l'encontre de la Banque tierce en vertu du Contrat de fiducie au titre des Fonds crédités sur le Compte de fiducie (y compris tous les soldes actuels et futurs, ainsi que les droits accessoires, comme les droits d'instruction et le droit de résilier le Contrat de fiducie, s'il y a lieu, ainsi que sur tous les produits liés à ce qui précède.

L'Utilisateur accorde par les présentes de manière irrévocable à Bitvavo Custody B.V. un droit de nantissement de premier rang (*pandrecht*) sur l'ensemble de ses droits, actuels et futurs, à l'égard de la Fondation portant sur tout Actif numérique et/ou tout Fonds que la Fondation détient pour l'Utilisateur sur le Compte sur marge de l'Utilisateur (la « **Créance affectée du nantissement** »). Ce droit de nantissement est également octroyé, selon le cas, d'avance (*bij voorbaat*) et au moyen d'un droit de nantissement tiers (*derdenpandrecht*). Bitvavo Custody B.V. informe, pour le compte de l'Utilisateur, la Fondation de ce droit de nantissement dès que Bitvavo met à disposition de cet Utilisateur la Facilité de Trading sur marge.

Ces nantissements garantissent l'exécution des Obligations garanties.

Le terme « Obligations garanties » désigne notamment toute obligation de paiement et tout passif de l'Utilisateur en vertu de la Facilité de Trading sur marge, ou en lien avec celle-ci, y compris (i) les Actifs empruntés ou un montant égal à la valeur de marché des Actifs empruntés, (ii) les Frais d'emprunt et les Frais de liquidation ainsi que (iii) toute obligation de paiement, telle qu'elle peut changer après des modifications, mises à jour, renoncations ou changements de la valeur de marché des Actifs empruntés, dans tous les cas, qu'elle soit actuelle ou future, réelle ou éventuelle et qu'il s'agisse du montant principal, des intérêts, des coûts ou autres.

L'Utilisateur autorise par les présentes Bitvavo Custody (ou Bitvavo pour son compte) à informer la Banque tierce des nantissements mentionnés dans la présente Annexe. Bitvavo Custody est libérée de toutes les restrictions énoncées à la section 181 du Code civil allemand (« BGB »).

L'Utilisateur renonce par les présentes à toute défense de révocation (*Einrede der Anfechtbarkeit*) et de compensation (*Einrede der Aufrechenbarkeit*) conformément aux sections 770, 1211 du BGB. La renonciation ne s'appliquera pas à une compensation pour des demandes reconventionnelles qui (i) ne sont pas contestées (*unbestritten*) ou (ii) sont basées sur une décision de justice non susceptible d'appel (*rechtskräftig festgestellt*).

Nonobstant la section 1277 du BGB, Bitvavo Custody peut exercer ses droits en vertu du nantissement mentionné dans la présente Annexe sans obtenir un jugement exécutoire ou tout autre acte exécutoire (*vollstreckbarer Titel*). Bitvavo Custody pourra faire appliquer le nantissement mentionné dans la présente Annexe de toute manière autorisée par les lois allemandes et néerlandaises (si la Garantie de marge prend la forme d'Actifs numériques conformément à l'Article 12.2.2) et conformément au Contrat d'utilisation et à la présente Annexe, notamment en utilisant le solde d'un Compte pour le paiement des Obligations garanties ou en transférant le solde et les Fonds de l'Utilisateur concerné détenus sur le Compte de fiducie auprès de la Banque tierce sur un autre compte.

Dans les cas où (a) le Ratio de santé baisserait suffisamment pour déclencher la Liquidation ou (b) la Liquidation serait engagée pour les motifs décrits à l'Article 12.10.1, l'Utilisateur devra restituer immédiatement les Actifs empruntés. L'Utilisateur restituera immédiatement les Actifs empruntés ou versera un montant égal à la valeur de marché des Actifs empruntés.

16- L'Article 12.9 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Les Utilisateurs surveilleront en permanence le Ratio de santé pour éviter la Liquidation de leurs Positions de marge. Bitvavo peut, à sa seule discrétion, décider de la méthode de calcul et du niveau accepté du Ratio de santé. Le Ratio de santé sera calculé pour chaque Position de marge.

En tenant compte du profil de risque de l'Utilisateur concerné ou des conditions du marché, Bitvavo peut fixer des Ratios de santé différents pour chaque Utilisateur et chaque Actif numérique.

17- L'Article 12.10 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

## Contrat d'utilisation

### 12.10

12.10.1 Dans ces cas, Bitvavo se réserve également le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de faciliter la Liquidation de toute Position de marge : Dans les circonstances suivantes, l'Utilisateur devra immédiatement restituer les Actifs empruntés et verser les Frais d'emprunt.

(i) le Ratio de santé est en dessous du seuil requis ;

(ii) un Cas de force majeure, une insolvabilité, une violation de sécurité ou une perturbation du marché survient ;

(iii) cette action est nécessaire pour que Bitvavo se conforme aux lois et réglementations applicables, aux directives réglementaires ou aux instructions des autorités compétentes ;

(iv) Bitvavo détermine, en agissant de manière raisonnable, que la Liquidation est nécessaire pour protéger l'intégrité de la Plateforme de négociation de Bitvavo ou pour réduire au maximum les risques significatifs de perte pour Bitvavo ou d'autres Utilisateurs ;

(v) si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions du présent Contrat ou les Règles de négociation ;

(vi) si le présent Contrat est résilié, ou si le Compte de l'Utilisateur est fermé ou suspendu conformément aux modalités du présent Contrat ; ou

(vii) l'Utilisateur n'est pas (plus) autorisé à accéder à la Facilité de Trading sur marge en application de l'Article 12.3 ci-dessus.

12.10.2 La Liquidation peut être exécutée sans préavis, sans demande préalable et sans intervention judiciaire (dans la mesure autorisée par le droit applicable) en réalisant la Garantie de marge par le biais de l'appropriation, de la vente, du transfert, de la conversion, du pooling ou de la compensation d'une telle manière et aux prix que Bitvavo estime, de manière raisonnable, appropriés selon les conditions prédominantes du marché. Bitvavo fera son possible pour obtenir une juste valeur de marché dans le cadre de telles transactions, mais ne sera pas responsable des pertes, manques à gagner ou coûts d'opportunité découlant du processus de Liquidation, ou liés à ce processus. La Liquidation et le Ratio de santé seront calculés en euros.

12.10.3 Sauf décision contraire de Bitvavo, la Liquidation peut s'effectuer de manière isolée. Cela signifie que le processus de Liquidation sera engagé une fois qu'une Position de marge atteint un seuil du Ratio de santé, mais uniquement en ce qui concerne cette Position de marge spécifique, et les autres Positions de marge ne seront pas affectées par la Liquidation.

12.10.4 Si une Garantie de marge reste après la Liquidation, elle sera restituée sur le Compte de fiducie détenu par la Banque tierce pour l'Utilisateur. Pour la Garantie de marge prenant la forme d'Actifs numériques, le surplus de la Garantie de marge sera crédité sur le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo de l'Utilisateur.

18- L'Article 12.12 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Bitvavo peut résilier, à sa seule discrétion et à tout moment moyennant un préavis de quatre semaines, la Facilité de Trading sur marge pour tout ou partie des Utilisateurs. Dans ce cas, l'Utilisateur concerné doit restituer les Actifs empruntés dès que la résiliation prend effet.

19- L'Article 13.3 du Contrat d'utilisation est remplacé par ce qui suit :

Bitvavo peut prélever des frais en les déduisant du solde des Actifs numériques de l'Utilisateur du Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo, d'un montant d'Actifs numériques résultant d'une transaction, d'Actifs numériques reçus après l'utilisation du Service de staking ou de lending, ou de toute autre manière. Bitvavo peut prélever des frais en les déduisant (ou en demandant à la Banque tierce de les déduire) du Solde disponible de l'Utilisateur, d'un montant des Fonds résultant d'une transaction, de la Facilité de Trading sur marge (y compris la Liquidation).

20- Dans l'Article 24 du Contrat d'utilisation, la définition de « Compte » est remplacée par ce qui suit :

« *Compte* » désigne un compte auprès de Bitvavo, y compris le Portefeuille d'Actifs numériques Bitvavo, qui donne accès aux Services.

21- Dans l'Article 24 du Contrat d'utilisation, la définition de « Fondation » est remplacée par ce qui suit :

« *Fondation* » désigne Stichting Bitvavo Payments, une fondation de droit néerlandais, ayant son siège social à Keizersgracht 281, 1016 ED Amsterdam, et immatriculée sous le numéro 69238923 auprès de la Chambre de commerce néerlandaise. La Fondation fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec Bitvavo et agit exclusivement en tant que véhicule juridique à l'abri de la faillite pour parvenir à la séparation des actifs, séparant les Actifs numériques de l'Utilisateur des actifs de Bitvavo, par lesquels les Actifs numériques de l'Utilisateur peuvent être protégés.

## Contrat d'utilisation

22- Dans l'Article 24 du Contrat d'utilisation, la définition de « Fonds » est remplacée par ce qui suit :

« *Fonds* » désigne le montant de l'Utilisateur crédité comme monnaie fiduciaire sur le Compte de fiducie détenu auprès de la Banque tierce et/ou, si applicable et sous réserve des clauses du présent Contrat et du Contrat de fiducie, toute monnaie fiduciaire qui est transférée sur le Compte (Bitvavo) par la Banque tierce au titre des Services.

23- Dans l'Article 24 du Contrat d'utilisation, la définition de « Banque tierce » est ajoutée :

« *Banque tierce* » désigne une banque tierce engagée par Bitvavo qui fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec Bitvavo et gère un Compte de fiducie afin de sécuriser les Fonds de l'Utilisateur.

24- Dans l'Article 24 du Contrat d'utilisation, la définition de « Compte de fiducie » est ajoutée :

« *Compte de fiducie* » désigne un compte détenu par la Banque tierce afin de garder des Fonds d'un Utilisateur en vertu du Contrat de fiducie conclu entre l'Utilisateur concerné et la Banque tierce.